

Rapport de la

---

**QUINZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO  
POUR L'AMÉRIQUE LATINE**

**Montevideo, 15-19 août 1978**



**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

*Etats Membres de la FAO desservis par le Bureau régional pour l'Amérique latine  
(au 19 août 1978)*

Argentine	Equateur	Nicaragua
Bahamas	El Salvador	Panama
Barbade	Grenade	Paraguay
Bolivie	Guatemala	Pérou
Brésil	Guyane	République Dominicaine
Colombie	Haïti	Suriname
Costa Rica	Honduras	Trinité-et-Tobago
Cuba	Jamaïque	Uruguay
Chili	Mexique	Venezuela

*Date et lieu des Conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine*

- 1<sup>re</sup> — Quito, Equateur, 18-25 septembre 1949
- 2<sup>e</sup> — Montevideo, Uruguay, 1-12 décembre 1950
- 3<sup>e</sup> — Buenos Aires, Argentine, 1-10 septembre 1954
- 4<sup>e</sup> — Santiago, Chili, 19-30 novembre 1956
- 5<sup>e</sup> — San José, Costa Rica, 12-21 novembre 1958
- 6<sup>e</sup> — Mexico, Mexique, 9-20 août 1960
- 7<sup>e</sup> — Rio de Janeiro, Brésil, 17-27 novembre 1962
- 8<sup>e</sup> — Viña del mar, Chili, 13-29 mars 1965
- 9<sup>e</sup> — Punta del Este, Uruguay, 5-16 décembre 1966
- 10<sup>e</sup> — Kingston, Jamaïque, 2-13 décembre 1968
- 11<sup>e</sup> — Caracas, Venezuela, 12-20 octobre 1970
- 12<sup>e</sup> — Cali, Colombie, 21 août-2 septembre 1972
- 13<sup>e</sup> — Panama, Panama, 12-23 août 1974
- 14<sup>e</sup> — Lima, Pérou, 21-29 avril 1976
- 15<sup>e</sup> — Montevideo, Uruguay, 15-19 août 1978

RAPPORT DE LA  
QUINZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO  
POUR L'AMERIQUE LATINE

Montevideo (Uruguay), 15 - 19 août 1978

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Rome



TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1
Cérémonie inaugurale	2 - 7
Ouverture de la Conférence	8
Election du Bureau	9 - 10
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	11
Exposé du Directeur général de la FAO	12 - 18
<u>RESUME DES DELIBERATIONS</u>	19 - 42
Débat général sur la situation et les perspectives de l'alimentation et de l'agriculture en Amérique latine	19 - 42
Réforme agraire et développement rural dans la région dans la perspective de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (Rés. 1/78)	43 - 60
Etat des ressources naturelles et milieu ambiant	61 - 67
Peste porcine africaine (Rés. 2/78)	68 - 75
Coopération technique entre les pays en développement (CTPD) et plus particulièrement entre les institutions nationales et régionales (Rés. 3/78)	76 - 87
Problèmes relatifs au commerce extérieur des produits agricoles de la région (Rés. 4/78)	88 - 101
Exécution du programme prioritaire de la FAO dans la région	102 - 113
Questions diverses	114 - 117
<u>QUESTIONS FINALES</u>	
Adoption du rapport	118
Lieu de la seizième Conférence régionale pour l'Amérique latine	119
Clôture de la Conférence	120 - 139
<u>ANNEXES</u>	
A - Ordre du jour	
B - Liste des documents	
C - Liste des participants	



## INTRODUCTION

1. La quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Montevideo (Uruguay), du 15 au 19 août 1978, sur l'aimable invitation du gouvernement de la République orientale de l'Uruguay.

### Cérémonie inaugurale

2. La cérémonie inaugurale s'est déroulée en présence du Président de la République orientale de l'Uruguay, M. Aparicio Méndez, et des commandants en chef des forces armées, lieutenant-général don Gregorio Alvarez, commandant en chef de l'armée, vice-amiral don Hugo Márquez, commandant en chef de la flotte, et brigadier général don José D. Gardozo, commandant en chef par intérim des forces aériennes.

3. Le Directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, a pris la parole pour remercier le Président de la République de sa présence et le gouvernement et le peuple de la République orientale de l'Uruguay de leur hospitalité, en soulignant l'importante contribution qu'apporte le pays à la production agricole, sur le plan régional et mondial.

4. Le Président de la République s'est ensuite adressé à l'assistance, en souhaitant la bienvenue aux délégués et en indiquant que son pays accueillait la conférence régionale pour la troisième fois. Il a ajouté qu'il attachait beaucoup d'importance à cette réunion, qui se déroule sous le signe de la nouvelle orientation de la FAO, caractérisée par la décentralisation en faveur des bureaux régionaux et des missions de la FAO dans les pays et par le pragmatisme avec lequel elle aborde les problèmes agricoles de la région.

5. Le Président a souligné les efforts qui sont déployés dans son pays pour promouvoir un développement rural axé sur l'humanisation du travail et accroître les ressources alimentaires pour le bien du pays et du reste du monde. Il a évoqué l'action entreprise pour diversifier la production et souligné particulièrement le développement rapide du secteur de la pêche. Il a mentionné aussi les nouvelles mesures prises pour stimuler la croissance du secteur agricole national.

6. Le Président a ajouté que cette conférence avait lieu à un moment critique de l'histoire de l'alimentation et mentionné spécialement les fortes dépenses d'armements par rapport au faible montant des investissements destinés à résoudre le problème de la malnutrition. Il a signalé, en outre, les effets négatifs des barrières douanières sur le commerce extérieur des produits de la région et l'orientation sociale qui devrait être imprimée aux investissements.

7. Le Directeur général est ensuite intervenu pour remercier le Président de la République de son allocution, en soulignant que la FAO était disposée à continuer de fournir l'appui technique qui lui serait demandé pour développer l'agriculture, les forêts et la pêche en Uruguay et dans les autres pays de la région. Au nom du Président et en son nom propre, il a déclaré la conférence ouverte.

### Ouverture de la conférence

8. La conférence a été ouverte par M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO.

### Election du Bureau

9. la conférence a élu par acclamation à la présidence le ministre uruguayen de l'industrie et de l'énergie et, par intérim, de l'agriculture et de la pêche, l'ingénieur chimiste Luis H. Meyer, comme premier vice-président le ministre de l'agriculture et de l'élevage d'El Salvador, M. Rutilio Aguilera, comme deuxième vice-président le ministre de l'agriculture du Brésil, M. Alysson Paulinelli, et comme rapporteur le coordinateur général du ministère de l'agriculture et de l'élevage de l'Equateur, le major Paco Moncayo.

10. le comité de rédaction était composé du rapporteur et des représentants de l'Argentine, du Brésil, de Costa Rica, de Cuba, de Haïti, du Mexique et du Venezuela. Il a été indiqué que le comité était ouvert à la participation d'autres pays.

#### Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

11. La conférence a approuvé l'ordre du jour et le calendrier. L'ordre du jour est reproduit en Annexe A au présent rapport.

#### Exposé du Directeur général de la FAO

12. Dans son exposé, le Directeur général a analysé la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans une perspective mondiale et régionale.

13. Il a souligné la nécessité de disposer d'un système de sécurité alimentaire mondiale pour faire face aux mauvaises récoltes qui font peser une menace latente. Les pays en voie de développement devraient donner à l'agriculture la priorité qui lui revient, mobiliser leurs propres ressources financières et obtenir un financement des pays riches pour effectuer les grands investissements qui sont nécessaires en vue d'accélérer le rythme de la production agricole.

14. Le Directeur général a parlé de la croissance de la production alimentaire dans la région en indiquant que, entre 1970 et 1977, elle avait été certes supérieure à la moyenne dans les pays en voie de développement, mais que cela ne suffisait pas à améliorer sensiblement et rapidement les niveaux de nutrition. Selon la quatrième enquête de la FAO sur l'alimentation, en 1972-74, 15 pour cent de la population latino-américaine avaient une ration alimentaire inférieure au minimum vital, ce qui veut dire que plus de 46 millions de personnes souffrent de malnutrition.

15. Si l'on considère les disponibilités nationales moyennes en aliments énergétiques, on constate que plus de 10 pays de la région souffrent d'un déficit alimentaire, ce qui aggrave le problème de la pauvreté. Il faut attaquer de front la misère et la pauvreté, par des politiques délibérées de développement rural. Il faut mobiliser les masses rurales et les faire participer au processus de développement. C'est à cette fin qu'a été convoquée pour 1979 la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural. Il faut espérer que ses résultats seront orientés vers l'action.

16. Le Directeur général a dénoncé ensuite la faiblesse des investissements dans le secteur agricole, due à l'insuffisance des ressources financières et au manque de projets bien préparés. Il a mentionné l'augmentation des prêts à l'agriculture de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement et insisté sur le fait que les investissements doivent profiter aux couches les plus pauvres de la population rurale.

17. Il a évoqué le thème de la coopération agricole régionale, en soulignant le travail que la FAO accomplit dans ce domaine avec le concours de la CEPAL, par l'intermédiaire de la Division agricole mixte FAO/CEPAL. Il a mentionné en particulier le travail que réalise dans ce secteur le Système économique latino-américain (SELA) et il a ajouté que la FAO était disposée à continuer à coopérer étroitement avec le SELA pour promouvoir l'intégration économique régionale.

18. Le Directeur général a évoqué ensuite la solidarité nécessaire qui doit se manifester au plan mondial pour concrétiser les efforts déployés par les pays en vue d'apporter une solution durable à leurs problèmes. Il s'est déclaré préoccupé par la situation des produits latino-américains dans le commerce agricole international, en signalant que la part des exportations agricoles latino-américaines dans le total mondial était tombée, en volume, de 23 à 13 pour cent, entre 1960 et 1976. Il faut souhaiter que les négociations commerciales bilatérales du GATT aboutissent à une plus grande ouverture des marchés agricoles et freinent la renaissance du protectionnisme. Il faut également souhaiter que les



négociations entamées à Genève dans le cadre du programme intégré de la CNUCED aboutissent rapidement à une plus grande stabilité des prix et des marchés des principaux produits de base.

#### RESUME DES DELIBERATIONS

#### Débat général sur la situation et les perspectives de l'alimentation et de l'agriculture en Amérique latine

19. La plupart des délégations sont intervenues dans le débat général. Elles ont décrit la situation de l'agriculture et de l'alimentation dans leurs pays respectifs, en fournissant à ce sujet des renseignements précieux et à jour. Elles ont aussi évoqué diverses questions qui se rattachaient à des points spécifiques de l'ordre du jour de la conférence régionale. Leurs observations à ce sujet sont incluses dans le résumé des délibérations sur les points en question.
20. Dans le débat général, les délégations ont souligné l'importance croissante que leurs gouvernements attachent à l'agriculture, comme élément fondamental du développement économique et social de leurs pays respectifs. Elles ont noté que, quand l'agriculture a stagné ou s'est peu développée, l'économie dans son ensemble, ainsi que son rythme d'expansion, s'en sont gravement ressentis. Elles ont aussi reconnu que, même quand les rythmes de croissance ont été satisfaisants selon certains indicateurs signalés par divers pays, cela n'a pas atténué sensiblement les graves problèmes - emploi, nutrition, migrations et problèmes sociaux - dont souffrent encore de vastes secteurs de la population latino-américaine.
21. Quelques délégations ont souligné que les politiques économiques générales devaient tenir dûment compte d'éléments qui sont indispensables au développement agricole: régime de change réalistes qui assurent aux monnaies nationales une juste parité, détaxation des exportations de produits primaires, pas d'excès de protection des industries nationales des facteurs de production aux dépens des coûts de production agricole, abandon des modèles de développement fondés sur des économies fermées et meilleure exploitation des avantages relatifs dans l'orientation de la production.
22. Les délégations ont évoqué pour la première fois lors d'une conférence régionale sur l'alimentation et l'agriculture les fortes dépenses consacrées aux armements, question qui a été discutée dans d'autres instances. La conférence s'est faite l'écho des préoccupations que le Président de la République orientale de l'Uruguay avait exprimées dans son discours inaugural au sujet de l'ampleur des dépenses d'armement des pays, en déclarant qu'il fallait mettre fin à cette course et utiliser les fonds destinés aux armements pour accroître la production alimentaire et promouvoir le développement agricole.
23. Il convient d'encourager et de favoriser l'organisation socio-économique du paysannat comme moyen d'accroître l'efficacité générale du secteur agricole et de garantir la production pour assurer une plus grande participation du travailleur rural aux activités sociales, économiques et politiques.
24. Il faut remédier d'urgence à l'inefficacité du commerce intérieur des produits agricoles et donner la priorité aux améliorations propres à réduire les pertes après récolte. Il faut introduire des techniques de commercialisation massive et réaliser les investissements nécessaires pour améliorer l'entreposage, le transport et la distribution des produits.
25. Mention a été faite de la participation du secteur public à la commercialisation des produits agricoles en vue d'assurer des prix rémunérateurs pour les producteurs et convenables pour les consommateurs. Il faut réduire les marges de commercialisation, assurer une meilleure organisation des marchés et mettre sur pied des systèmes efficaces d'approvisionnement en denrées alimentaires et autres produits agricoles.

26. En ce qui concerne les projets d'aide alimentaire mentionnés par le Directeur général dans son allocution inaugurale, il importe que cette aide soit accordée avec la plus grande souplesse et avec la plus grande efficacité possibles et il convient de noter que l'acheminement des ressources par la voie multilatérale plutôt que bilatérale est un meilleur gage de cette efficacité. Il est logique que cette aide soit accordée en priorité aux pays les plus nécessiteux, mais ce critère devrait être appliqué avec souplesse, en ce sens qu'il ne faudrait pas refuser d'aider les pays qui, sans se trouver au bas de l'échelle du développement, ont des problèmes et des besoins pressants. En outre, les pays qui disposent d'une organisation administrative et d'une infrastructure relativement satisfaisantes pour assurer l'utilisation de ces aliments dans des programmes de développement et qui, de ce fait, peuvent mieux utiliser les ressources, ne doivent pas être exclus de l'aide alimentaire.

27. Les délégués ont déclaré que la coopération régionale trouvait ses racines dans la géographie, l'histoire et les conditions politiques, socio-économiques, scientifiques et techniques du continent.

28. Les systèmes d'intégration et de coopération, outre qu'ils se fondent sur la solidarité, s'appuient, dans la pratique, sur les mécanismes de coopération établis, sur la vitalité des institutions régionales et sur le dynamisme des programmes de coopération. A ce sujet, on a signalé l'importance que les pays signataires de l'accord de Cartagène attribuent aux efforts déployés pour stimuler l'intégration agricole dans la sous-région andine, par la mise à exécution de projets spécifiques, l'harmonisation des politiques zoosanitaires et la coordination de la commercialisation.

29. Mention a été faite en particulier du travail de consultation et de coordination économique latino-américain (SELA) dans le domaine économique et social, notamment dans le secteur agricole, où ont été constitués différents comités d'action pour unir les efforts tendant à accroître la production régionale de céréales, de produits animaux, d'oléagineux, de produits de la mer, d'aliments de complément, d'engrais, etc.

30. Il convient que la FAO continue de coopérer le plus étroitement possible avec le SELA à la réalisation de ses objectifs et de collaborer aussi aux activités de ses comités d'action.

31. Diverses délégations ont mentionné la nécessité d'adopter des techniques adaptées aux conditions propres à chacun des pays latino-américains, pour accélérer le développement équilibré de leur agriculture. A ce propos, elles ont souligné l'importance d'adopter des critères sélectifs dans l'adoption des techniques étrangères et de stimuler vigoureusement la mise au point de techniques propres.

32. Il est aussi nécessaire que l'Etat encourage et oriente les améliorations technologiques, même par des mesures obligatoires, pour la réalisation d'objectifs économiques et sociaux qui transcendent les intérêts ou motivations des agriculteurs individuels.

33. Le développement de la technologie agricole, tant par la recherche pure que par la recherche appliquée, ainsi que par la vulgarisation et la formation, est une condition fondamentale de l'augmentation de la production et, de manière générale, du développement agricole. Le niveau moyen de productivité en Amérique latine est relativement bas; l'introduction de techniques appropriées, par ses effets sur le plan tant économique que social, entraînerait des accroissements substantiels des productions agricoles les plus importantes dans différents pays de la région.

34. On a mentionné avec préoccupation l'existence d'un grand nombre de paysans pauvres et de chômeurs non organisés, dont la situation demeure aussi précaire qu'il y a plusieurs décennies.

35. Il a été reconnu que la misère rurale avait augmenté entre 1950 et 1975, malgré l'expansion économique enregistrée. D'après les études de la Banque mondiale, la pauvreté affectait en 1969 38 pour cent de la population rurale en Amérique latine; d'autres études donnent des chiffres encore plus élevés.

36. La plupart des délégations ont insisté sur la nécessité d'adopter, pour lutter contre ce grave problème, des stratégies et des politiques nationales dans le cadre desquelles devront s'insérer les efforts en faveur de la réforme agraire et du développement rural intégré. Il faut assurer la participation active des masses rurales à ces efforts, ainsi que leur intégration dans le processus global de développement.

37. Le président du groupe latino-américain des représentants auprès de la FAO a exprimé sa satisfaction pour la nouvelle orientation donnée par le Directeur général aux travaux de la FAO, qui met l'accent sur l'action. Il a déclaré également que la représentation de l'Amérique latine dans l'Organisation devrait mieux refléter la situation réelle de la région et les efforts qui y sont déployés pour augmenter la production agricole. Il a souligné que l'intérêt que l'Amérique latine porte à la FAO se manifestait notamment par la présence à cette conférence de nombreux représentants permanents des pays latino-américains auprès de la FAO, comme l'avait demandé le Directeur général.

38. Le Directeur général a répondu à ce propos qu'il avait le plaisir d'informer la conférence régionale de la désignation récente de deux personnalités latino-américaines pour assumer de hautes fonctions à la FAO: M. Marcos Flores Rodas (Honduras), nommé Sous-Directeur général à la tête du Département des forêts, et M. Rafael Moreno (Chili), nommé Directeur de la Division des ressources humaines des institutions rurales et de la réforme agraire. La FAO a ainsi le nombre le plus élevé de sous-directeurs généraux provenant de la région.

39. La conférence a souscrit à la proposition soumise antérieurement au groupe latino-américain auprès de la FAO à l'effet que l'Organisation, avec le concours des gouvernements, assure un flux régulier de renseignements sur son action dans la région qui leur permette de connaître les résultats de l'évaluation, du contrôle, de la surveillance et du suivi, afin qu'ils puissent mesurer l'efficacité de ces activités et modifier le cas échéant les stratégies et les méthodes appliquées de façon à retirer le profit maximum de l'action de l'Organisation, compte tenu de leurs priorités ainsi que des efforts et des investissements réalisés. Il a été proposé que ce travail commence à partir de 1979 et qu'il y ait, dans l'ordre du jour de la seizième conférence régionale, un point et un rapport consacrés à cette question.

40. Le Vice-Président du Fonds international de développement agricole (FIDA) a exposé les objectifs de cet organisme dont les ressources peuvent, avec celles d'autres institutions, contribuer à soulager la faim et la misère dans les pays en voie de développement. Il a souligné la nécessité d'augmenter la production et d'améliorer la distribution des aliments dans ces pays. Il a expliqué les conditions dont sont assortis les prêts, en signalant que la plupart sont destinés à combattre la misère rurale. Le Comité exécutif du Fonds a accueilli favorablement l'octroi d'un prêt à un pays latino-américain. Six autres pays sont déjà inscrits dans le programme de travail du Fonds. L'orateur a mentionné l'appui que la FAO apporte aux travaux du FIDA.

41. Le représentant du Conseil mondial de l'alimentation a exposé les résultats de la quatrième session du Conseil, tenue à Mexico en juin 1978. L'exécution du programme d'action pour éliminer la faim et la malnutrition, qui avait été adopté l'année précédente à Manille, a été réexaminée à cette occasion. Des actions concrètes ont été décidées en ce qui concerne l'accroissement de la production alimentaire, l'amélioration de la nutrition, la lutte contre la faim, la sécurité alimentaire et le commerce international. Le Conseil s'est préoccupé de la lenteur avec laquelle progressaient la négociation d'un nouvel accord international sur les céréales, la mise en place d'un système international de réserves et la conclusion d'une nouvelle convention sur l'aide alimentaire, en demandant instamment une action rapide dans ces domaines.

42. Le représentant du SELA a évoqué les activités menées par cet organisme depuis sa création en matière de coopération à la production et à la commercialisation des denrées alimentaires et des facteurs de production agricoles. Il a décrit les travaux entrepris par les divers comités d'action du SELA et signalé la collaboration de la FAO, en

particulier du Bureau régional, à ses tâches ordinaires et aux activités de ces comités d'action. Il a ajouté que le SELA espère pouvoir continuer à bénéficier dans l'avenir de l'aide de la FAO pour contribuer à mettre en lumière les problèmes qui affectent la région dans les secteurs du commerce agricole et de la coopération.

Réforme agraire et développement rural dans la région dans la perspective de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural

43. Le représentant spécial du Directeur général de la FAO pour la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural a fait un exposé introductif sur la question et a rappelé que la réunion technique CEPAL/FAO sur le développement socio-rural en Amérique latine en avait longuement débattu. La Conférence sur la réforme agraire part du principe que "réforme agraire" et "réforme du régime foncier" ne sont pas deux notions synonymes, la dernière étant limitée aux changements dans la possession ou la propriété des terres, tandis que la première englobe les transformations du régime foncier, des structures de production et des institutions rurales. L'orateur a ajouté que la Conférence cherchera à accélérer la promotion économique, sociale, culturelle et technologique des zones rurales arriérées des pays en voie de développement et que, pour atteindre cet objectif, il faudra non seulement introduire des transformations dans le régime foncier mais introduire aussi toutes les transformations nécessaires dans les domaines socio-économique, technique et culturel.

44. Le président de la réunion technique CEPAL/FAO a présenté aux délégués le rapport de cette réunion et invité la conférence régionale à en adopter les conclusions dans une résolution; les délégations ont approuvé ledit rapport.

45. La délégation de l'Argentine a estimé qu'il convenait d'inclure dans le rapport de cette conférence certaines idées qui avaient été exprimées par quelques délégations postérieurement à la réunion technique CEPAL/FAO et qui, à son avis, précisaient la portée des recommandations proposées.

46. Les délégués ont réaffirmé leur appui à l'organisation de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural.

47. Au cours du débat, les délégations sont convenues que, comme le souligne le rapport de la réunion technique CEPAL/FAO, chaque Etat a le droit souverain de légiférer, de planifier, de réglementer, d'adopter les mesures et d'entreprendre les actions nécessaires pour modifier le régime de la jouissance, de la propriété et de l'utilisation de ses ressources naturelles de façon à assurer une juste répartition de celles-ci et des fruits de leur exploitation.

48. Les délégués ont mentionné la nécessité d'associer au développement tous les paysans et tous les travailleurs ruraux, par une participation effective et intégrale à ce processus. Cela profitera surtout à ceux qui se trouvent dans des conditions économiques, sociales et culturelles défavorables, comme les communautés indigènes.

49. On a souligné que la réforme agraire et le développement rural devaient avoir un caractère intégral et ne pas être limités au régime foncier mais englober aussi les aspects économiques et sociaux dont en dépend la réussite.

50. D'autre part, diverses délégations ont signalé que les principaux obstacles à la réforme agraire et au développement rural étaient l'inadaptation des concepts et des instruments juridiques ainsi que des organismes chargés de leur mise en oeuvre, le pouvoir qu'ont les secteurs ou les intérêts affectés de s'opposer à ces actions ou d'en fausser le sens en cours d'exécution, l'absence d'organisations paysannes représentatives et autonomes ou la faiblesse de celles-ci et l'absence d'une juste perception des problèmes paysans.

51. Il faut accorder une plus grande attention au problème des petits exploitants. Dans certains cas, ils souffrent autant ou même plus de la pauvreté que les salariés agricoles.
52. Il importe que les pays procèdent à un examen exhaustif de leur situation socio-économique respective pour arrêter les politiques et les stratégies les plus appropriées à suivre.
53. Quelques pays ont mentionné la nécessité d'étendre leur superficie agricole au moyen de projets de colonisation. A ce propos, l'accent a été mis sur les grands investissements nécessaires pour édifier l'infrastructure économique et sociale.
54. Quelques délégations ont jugé utile d'aborder la question de l'expropriation des terres à des fins agricoles ainsi que des formes de compensation, en soulignant la nécessité de payer les terres au juste prix.
55. On a reconnu que le développement rural exigeait la mobilisation de toutes les ressources disponibles et en particulier, du travail des femmes et des jeunes pour apporter leur contribution aux activités quotidiennes de la vie rurale. Aussi est-il nécessaire de valoriser et de rémunérer convenablement le travail que ceux-ci accomplissent et d'encourager la diversification et l'élargissement de leur participation aux activités tant domestiques que productives, en multipliant les possibilités qui leur sont offertes sur le triple plan économique, social et culturel.
56. Il faut que les programmes de formation des familles rurales soient conçus comme partie intégrante des programmes de réforme agraire et de développement rural - dans le contexte global de l'enseignement général et technique - et non comme de simples projets de transfert des connaissances dans des domaines spécifiques. La formation intégrale permettra ainsi mieux aux hommes d'agir suivant leurs propres aspirations, en tenant compte de leurs caractéristiques nationales et en garantissant un échange socio-culturel dynamique ainsi que leur participation pleine et active au processus de développement.
57. Mention a été faite de l'importance de la politique fiscale comme instrument de développement, en ce sens qu'elle peut contribuer à une répartition plus rationnelle des revenus et des terres et promouvoir aussi l'utilisation efficace et intensive du sol.
58. Plusieurs délégations ont déclaré que la fiscalité agricole n'avait généralement pas été suffisamment employée dans la région comme instrument de développement économique et social, en estimant qu'elle peut, avec d'autres politiques, contribuer efficacement à ce processus. Elles ont souligné la nécessité d'adapter les politiques fiscales aux plans de développement sectoriel et déclaré qu'il existait diverses expériences qui, si elles étaient connues des pays de la région, contribueraient à permettre une amélioration de la fiscalité agricole dans le sens d'une plus grande équité.
59. A la prochaine conférence régionale, la FAO devrait présenter une analyse de la fiscalité dans la région, considérée comme un instrument de développement rural. Il faudrait aussi promouvoir des échanges d'expériences en la matière entre les pays latino-américains.
60. La Conférence a fait siennes les conclusions de la réunion technique CEPAL/FAO sur le développement socio-rural en Amérique latine et elle a adopté la résolution suivante:

RESOLUTION 1/78

La quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine:

Considérant:

1. Que le développement rural en Amérique latine dépend de multiples facteurs institutionnels, politiques, économiques, culturels et techniques qui influent sur les progrès réalisés par les autres secteurs de l'économie, étant donné aussi que celle-ci s'insère dans l'économie mondiale. Il s'ensuit que le développement rural doit être conçu, examiné, interprété et animé compte tenu de ses relations complexes avec les autres activités économiques et la société dans son ensemble.
2. Que chaque Etat a le droit souverain de légiférer, de planifier, de réglementer, d'adopter les mesures et d'entreprendre les actions nécessaires pour modifier le régime de la jouissance, de la propriété et de l'utilisation de ses ressources naturelles, de façon à assurer une juste répartition de celles-ci et des fruits de leur exploitation. Les nouvelles structures doivent être adaptées aux exigences réelles de chaque pays. Il existe donc une pluralité de voies pour aborder ces problèmes, ce qui n'exclut pas une complémentarité et des éléments communs entre beaucoup de ces approches.
3. Que l'examen de la situation rurale et de son élément principal - l'agriculture - fait ressortir des aspects critiques et contradictoires dans nombre de pays, à savoir d'une part, amélioration de la situation économique d'une petite fraction de la population qui a réalisé des progrès considérables en ce qui concerne l'accès aux ressources naturelles et financières, la capacité d'entreprise, l'adoption d'innovations techniques et l'exploitation des possibilités offertes par les marchés extérieurs, et, d'autre part, persistance ou aggravation des vieux problèmes de marginalisation caractérisés notamment par le fait qu'une grande partie de la population n'a pas accès aux ressources productives - principalement terre, eau, crédit et autres services - ce qui, entretient ou aggrave le chômage, le sous-emploi, l'émigration et la répartition inégale des revenus, avec pour conséquence une dégradation des conditions de vie générales de la majorité de la population rurale et même de certains secteurs de la population urbaine.
4. Que le dynamisme manifesté par le secteur commercial de l'agriculture latino-américaine et la persistance ou l'aggravation, dans beaucoup de pays, des problèmes du paysannat traditionnel ne sont pas des phénomènes indépendants. Ces déséquilibres socio-économiques conduisent à souligner à nouveau la nécessité d'insérer réellement, dès maintenant et au cours des prochaines décennies, le paysannat dans le processus de développement, entreprise à laquelle on n'a pas consacré des investissements suffisants.
5. Les profondes préoccupations que lui cause à cet égard l'état des négociations commerciales multilatérales au cours desquelles sont examinées des questions essentielles concernant les produits agricoles qui, dans la plupart des cas, sont le moteur du progrès des pays en voie de développement, dont l'économie dépend étroitement de l'exportation de ces produits.
6. Avec satisfaction la décision du Directeur général de la FAO d'organiser en juillet 1979 une conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural et l'importance que celle-ci peut avoir pour la réforme agraire, le développement rural et le développement général de la région, car elle permettra un utile échange d'expériences entre tous les participants et ce sera aussi un utile moyen de faire prendre conscience à l'opinion politique mondiale de la gravité du retard qui règne dans beaucoup de zones rurales, en particulier dans les pays en voie de développement, et de la nécessité urgente de trouver des solutions à ce problème si inquiétant.

./.

7. Avec satisfaction que la conférence mondiale sera appelée à examiner les différents aspects d'une politique de réforme agraire et de développement rural dans le contexte d'une politique de développement national, ainsi que les incidences sur cette politique de la situation économique mondiale et des normes qui régissent les relations économiques internationales.
8. Avec satisfaction les informations qui lui ont été fournies sur la préparation de cette conférence mondiale et la contribution que les pays apportent aux études pertinentes en préparant des analyses de leurs politiques, programmes et stratégies en la matière et considérant que les préparatifs se poursuivent conformément aux orientations données dans la résolution de la dix-neuvième session de la Conférence de la FAO, en ce sens que la participation de l'Amérique latine à la conférence mondiale doit être active et de haute qualité, comme l'ont recommandé la Conférence à sa dix-neuvième session et le Conseil économique et social des Nations Unies, et doit tenir compte du caractère multidisciplinaire de la conférence mondiale.

Décide d'adopter la recommandation suivante:

1. Les déclarations et résolutions adoptées par la communauté internationale en matière de réforme agraire, de développement rural et de développement général, particulièrement en ce qui concerne le nouvel ordre économique international et la charte des droits et des devoirs économiques des Etats, doivent constituer le cadre des aspirations et orienter les efforts des pays latino-américains dans ce domaine.
2. Elle réaffirme son adhésion aux principes énoncés dans la résolution adoptée par la treizième Conférence de la FAO pour l'Amérique latine, à savoir que, dans les pays de la région, à quelques exceptions près, la réforme agraire doit être une condition préalable du développement rural.
3. Dans la conception et l'exécution des projets et programmes de réforme agraire et de développement rural, il convient de viser les objectifs suivants:
  - i) créer les conditions d'une amélioration régulière du bien-être social et de la qualité de la vie de la population rurale, en s'attaquant aux racines mêmes de la misère;
  - ii) assurer l'utilisation souveraine, rationnelle et responsable des ressources productives en fonction de leur potentiel et des exigences sociales de la population et,
  - iii) créer les conditions d'une participation effective de la population rurale à la vie politique, sociale, économique et culturelle du pays.

Les projets et programmes de réforme agraire et de développement rural doivent donc avoir une portée nationale et être orientés clairement et systématiquement vers:

- i) la redistribution ou la distribution équitable et rationnelle des ressources productives, principalement de la terre et de l'usage des eaux;
- ii) la répartition équitable des revenus;
- iii) l'augmentation de la production et de la productivité;
- iv) l'organisation économique et sociale des paysans;
- v) la création de nouveaux emplois permanents convenablement rémunérés et
- vi) l'amélioration du niveau culturel et nutritionnel.

4. Les stratégies souverainement adoptées par les pays en fonction de leur situation propre doivent reposer sur les concepts énoncés dans les déclarations déjà approuvées et sur un ensemble de principes communs, à savoir:

- i) réaliser des réformes de structure ou mener des actions qui influent sur les causes fondamentales et réelles du problème rural;
- ii) assortir les réformes dans le secteur agraire et agricole de réformes analogues dans les autres secteurs de l'économie et de la société;
- iii) revaloriser le rôle de l'agriculture dans le développement rural et global, en soulignant les fonctions de l'agriculture dans l'économie, en vue de réorienter les programmes d'investissements publics et privés;
- iv) dans l'introduction des technologies agricoles, tenir compte des effets économiques et sociaux de chaque innovation technique;
- v) promouvoir une plus large participation effective de la population rurale, spécialement des femmes et des jeunes;
- vi) améliorer et élargir les services sociaux en milieu rural, en insistant sur la formation et sur les autres activités économiques du secteur rural;
- vii) rationaliser et intégrer dans un ensemble organique les institutions publiques pour que l'Etat remplisse efficacement son rôle;
- viii) promouvoir des actions permettant une insertion juste et harmonieuse des économies nationales et une meilleure prise en considération des intérêts réciproques, dans le nouvel ordre économique international;
- ix) rechercher des formes d'action nouvelles, dynamiques et imaginatives pour la coopération intrarégionale dans le domaine agricole et dans les autres activités rurales, et
- x) donner plus de cohérence et de continuité aux politiques et instruments de réforme agraire et appuyer le développement agricole pour mieux tirer parti du potentiel de production en fonction des objectifs sociaux poursuivis et de la priorité accordée aux zones déprimées et aux groupes marginaux.

5. Elle réaffirme l'intérêt que les pays d'Amérique latine portent au commerce international et la nécessité que les produits agricoles exportés par les pays de la région bénéficient de conditions d'accès appropriées, de prix équitables et rémunérateurs et d'un traitement plus favorable sur les marchés importateurs, conformément aux justes aspirations du nouvel ordre économique international. Un développement rural compatible avec le développement intégral sera irréalisable tant que ne seront pas créées, dans le commerce international, les conditions nécessaires pour atténuer et, à terme, éliminer totalement les pratiques protectionnistes des pays développés qui ferment leurs marchés aux produits agricoles des pays en voie de développement et font que les prix de ces produits sont désavantageux par rapport à ceux des produits industriels des pays développés.

6. Les organisations du système des Nations Unies doivent entreprendre une action conjointe et coordonnée pour canaliser des ressources techniques et financières vers les programmes de développement rural exécutés par les gouvernements de la région au profit des paysans marginaux.



#### Etat des ressources naturelles et milieu ambiant

61. Les délégations ont remercié la FAO d'avoir préparé cet utile document (LARC/78/2 - Sup. 1). Pour la première fois, l'important problème des ressources naturelles et du milieu ambiant est traité de façon complète et détaillée dans ses rapports avec la production agricole, la nécessité d'une approche et d'une planification globales est soulignée et la dégradation et l'épuisement possibles de ces ressources sont mis en relation avec la croissance démographique sans précédent. Le document analyse les liens existant entre les changements économiques qui en découlent, la demande alimentaire et toute la série des problèmes créés par une technologie agricole capitalistique. Pour ces diverses raisons, il doit constituer le document de base sur ce thème pour aider à promouvoir de nouvelles activités spécifiques visant à une meilleure utilisation des ressources naturelles au niveau du petit exploitant.

62. Les délégations ont déclaré qu'il fallait veiller à préserver les ressources naturelles et l'équilibre écologique face à la pression croissante exercée par une exploitation inconsidérée, situation qui peut conduire à l'épuisement de ressources qui sont une source importante d'aliments.

63. Il faut entreprendre et encourager, à l'échelon régional, national et local, des activités tendant expressément à étudier et à assurer l'aménagement rationnel des ressources naturelles et à empêcher leur dégradation et leur disparition.

64. Il faut établir des plans visant à assurer une meilleure utilisation des terres et des eaux, à accroître la fertilité des sols, à améliorer le matériel génétique et à développer le recours aux techniques culturales et à des méthodes plus évoluées pour combattre les ravageurs et les maladies.

65. Il faut intégrer autant que possible la culture dans l'élevage, l'agro-sylviculture et l'aquaculture. On peut le faire en introduisant des systèmes agricoles adaptés aux exigences et aux conditions écologiques et socio-économiques. Cette approche comprendrait des mesures appropriées de conservation des terres et des eaux, le recyclage des matières organiques, une plus large utilisation des organismes fixant l'azote, la lutte intégrée contre les ravageurs, l'agro-sylviculture, l'aquaculture et une meilleure utilisation des ressources génétiques locales.

66. En ce qui concerne la lutte contre la dégradation des sols, elle doit comprendre la lutte contre l'érosion, la récupération des sols, la lutte contre la salinisation, le reboisement et la lutte contre la désertification, étape finale d'un processus de destruction de la capacité de production des sols qui peut se manifester dans n'importe quel type d'écosystème.

67. Le représentant du PNUD a déclaré que son organisation était prête à appuyer, au niveau régional et national, des projets pour l'aménagement rationnel et la conservation des ressources naturelles. Le PNUD cherche ainsi à aider à accroître la production alimentaire et agricole, tout en encourageant l'utilisation de techniques appropriées du point de vue de la conservation du milieu et adaptées aux exigences et à la situation culturelles et socio-économiques des agriculteurs pauvres.

#### Peste porcine africaine

68. Plusieurs délégations ont évoqué l'apparition récente de la peste porcine africaine en Amérique latine, signalée par le Directeur général de la FAO dans son exposé. Elles ont noté avec satisfaction la réaction rapide de la FAO et les mesures d'urgence qu'elle a prises en convoquant à Lima, les 13 et 14 juillet de cette année, une consultation technique d'experts, avec la collaboration de l'Organisation panaméricaine de la santé.

69. Cette maladie est endémique en Afrique et dans la péninsule ibérique. La délégation de Cuba a déclaré qu'un foyer était apparu il y a sept ans dans ce pays et qu'il avait pu être éliminé par une action radicale dans la province de la Havane, assortie de mesures complémentaires dans tout le reste du pays, au prix du sacrifice de presque tout le cheptel porcin dans la province en question. L'apparition de la maladie au Brésil, au milieu de cette année, constitue un danger réel pour le pays, et la maladie risque de se diffuser dans le reste de la région. Cette possibilité, si elle se matérialisait, aurait des conséquences catastrophiques pour les pays latino-américains, en raison tant des effets économiques directs de la maladie que des graves répercussions sociales.

70. La délégation du Brésil a annoncé que son pays avait adopté des mesures rigoureuses pour combattre et éliminer la maladie et pour empêcher sa diffusion. Des sommes considérables ont dû être dépensées pour indemniser les producteurs dont les animaux avaient été abattus et pour créer un stock régulateur de sauvegarde. La délégation brésilienne a souligné la nécessité d'examiner de façon plus approfondie les caractéristiques de cette maladie, ainsi que les moyens de la combattre et de l'éliminer.

71. Elle a appelé en outre l'attention sur les effets négatifs de l'apparition de ce foyer infectieux. En effet, quelques pays prennent comme prétexte l'apparition de la peste porcine africaine pour élever des barrières injustifiées contre les importations de produits qui n'ont rien à voir avec cette maladie. Ces pays continuent même à faire ce genre d'importations à partir de pays où cette maladie est endémique. Si ce traitement discriminatoire persiste, les pays où apparaissent des foyers de la maladie pourraient être enclins à ne pas dénoncer leur présence, pour éviter que leurs exportations ne fassent l'objet de ces mesures restrictives.

72. Le Sous-Directeur général, chef du Département du développement de la FAO, a présenté à la Conférence un compte rendu détaillé des activités entreprises par l'Organisation, au titre du Programme de coopération technique, pour aider les Etats Membres à prévenir et à éliminer la peste porcine africaine.

73. Durant le débat qui a suivi, plusieurs délégations ont décrit les mesures déjà prises dans leur pays. Les délégations ont aussi déclaré que la FAO servirait d'organisme de coordination pour l'utilisation des ressources fournies par les différentes organisations.

74. Une délégation a estimé que, si les pays désiraient établir un fonds international pour aider à résoudre ce problème, ils devraient donner des instructions à leurs gouverneurs à la Banque interaméricaine de développement pour que les procédures en vigueur soient adaptées en vue de faire face à la situation critique actuelle. Elle a suggéré aussi la création d'un groupe de travail, au niveau le plus élevé possible, pour définir le mode de fonctionnement d'un fonds international pour la prévention et l'éradication de la peste porcine africaine dans la région.

75. La Conférence a adopté à ce propos la résolution suivante:

#### RESOLUTION 2/78

La quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

#### Considérant

1. Que l'apparition de la peste porcine africaine dans l'hémisphère américain constitue une des menaces les plus graves pour l'élevage dans cette région, d'où la nécessité pour les pays de prendre des mesures d'urgence et coordonnées pour prévenir et éliminer cette maladie.
2. Que cette situation critique exigera des ressources extraordinaires et immédiates de la part des pays de la région; ressources qui font défaut à certains d'entre eux;

3. Que l'action immédiate déjà entreprise par la FAO et la convocation rapide à Lima (Pérou) de la consultation technique sur la prévention et la lutte contre la peste porcine africaine en Amérique latine ont permis de prendre les décisions suivantes:
  - i) étudier la possibilité de créer un fonds international pour la prévention et l'éradication de la peste porcine africaine;
  - ii) charger le Groupe international pour le développement de l'agriculture en Amérique latine (GIDA/AL) de procéder à des consultations avec les organismes internationaux pour élaborer le projet correspondant dans un délai de 30 jours à partir du 14 juillet 1978, ce qui a abouti à proposer la constitution d'un groupe de travail qui élabore et présente, dans les 60 jours de sa création, des propositions concrètes concernant la création du fonds et un plan d'action comportant les règles techniques et sanitaires nécessaires.
4. Que la FAO a déjà acquis l'expérience requise dans d'autres continents où elle a apporté son concours comme organisme de coordination compétent en matière de lutte contre la maladie, ce qui permet de mieux utiliser les ressources techniques et matérielles, ainsi que les experts dans les disciplines nécessaires.
5. Que quelques pays importateurs de produits agricoles ont commencé à limiter l'accès de ces produits agricoles à leurs marchés sous prétexte de la présence de la peste porcine africaine dans l'hémisphère américain, ce qui cause un grave préjudice à l'économie de la région.

Décide:

1. De féliciter le Directeur général de la FAO de la rapidité avec laquelle l'Organisation a réagi à l'apparition de la maladie en prenant sans tarder des mesures appropriées et notamment en fournissant une aide aux gouvernements par le biais de son Programme de coopération technique.
2. De recommander que la FAO continue à jouer le rôle d'organisme de coordination dans la situation critique actuelle et tienne régulièrement les Etats Membres au courant de l'évolution de la maladie dans la région.
3. D'inviter les gouvernements et les organismes régionaux ou mondiaux à appuyer l'action de la FAO dans ce domaine important et de demander aux organismes multilatéraux et bilatéraux de financement de fournir des ressources supplémentaires pour affronter cette situation critique.
4. De recommander que la FAO convoque une réunion technique pour réviser les stratégies de lutte et d'éradication si l'évolution de la situation le justifie.
5. De recommander que la FAO, comme suite aux conclusions de la réunion organisée par le GIDA/ALC du 31 juillet au 9 août, convoque avec la plus grande diligence un groupe de travail chargé d'élaborer le projet de création d'un fonds pour prévenir et extirper la peste porcine africaine.
6. De demander au Directeur général de la FAO de prendre les mesures nécessaires pour empêcher l'application de tout type de restriction imposé sous prétexte du risque de diffusion de la peste porcine africaine, afin d'en éviter les effets négatifs sur le commerce extérieur des pays de la région.

Coopération technique entre les pays en développement (CTPD) et plus particulièrement entre les institutions nationales et régionales

76. Le Secrétariat a souligné la nécessité d'obtenir des gouvernements des orientations pour que l'Organisation puisse mieux contribuer à promouvoir la coopération horizontale entre les pays de la région. Les conclusions auxquelles parviendra la Conférence sur la CTPD qui se tiendra prochainement à Buenos-Aires pourraient être utiles à cet égard. Etant donné le degré de développement intermédiaire de l'Amérique latine, cette région se trouve dans une situation favorable pour jouer un rôle prépondérant dans la fourniture d'une coopération technique aux pays relativement moins développés. Les organismes internationaux doivent déterminer, avec le concours des pays intéressés, la mesure dans laquelle ceux-ci sont capables de fournir une collaboration technique. A cet égard, la FAO accorde une priorité particulière à l'utilisation des institutions nationales. Aussi s'emploie-t-elle à identifier celles qui ont la compétence et l'expérience nécessaires pour fournir une collaboration technique, en vue parfois de les doter de moyens supplémentaires.

77. Les représentants de la FAO, avec l'aide des techniciens de l'Organisation, ont une vision d'ensemble des problèmes techniques et des problèmes de développement de l'agriculture, ce qui leur permet de jouer un rôle fondamental à cet égard. Le programme de coopération technique de la FAO est aussi un instrument très efficace pour promouvoir la coopération horizontale. Le Directeur général de la FAO a déclaré qu'il voyait dans la coopération horizontale l'un des moyens d'instaurer le nouvel ordre économique international. Le Secrétariat a conclu en précisant que, durant les années 1976 et 1977, 31 pour cent des experts du programme de terrain de la FAO provenaient des pays en développement, proportion qui tend d'ailleurs à augmenter.

78. L'intervention de diverses délégations a donné lieu à un vaste échange d'informations entre les pays sur les domaines dans lesquels ils peuvent fournir ou recevoir une coopération technique. Il n'est pas possible de donner dans ce rapport la liste complète des disciplines qui ont été mentionnées. Toutefois, les Etats Membres qui voudraient avoir des renseignements sont informés que le Secrétariat conserve les textes des interventions des délégués.

79. Les délégations ont souligné l'utilité des documents préparés par le Secrétariat pour le débat sur ce thème.

80. Les délégations ont réaffirmé leur appui à l'initiative du PNUD d'organiser une conférence mondiale sur la coopération technique entre les pays en développement.

81. Les délégations ont reconnu les mérites de la CTPD et la nécessité de lui donner tout l'appui nécessaire. La CTPD va au delà du concept traditionnel d'échange, de transmission ou de réception d'expérience, de connaissances, de conseils, d'équipement, etc. Elle doit englober une gamme plus vaste d'activités et être un instrument efficace au service du nouvel ordre économique international.

82. Il faut éviter les doubles emplois et coordonner convenablement les activités dans le cadre de la CTPD.

83. Il conviendrait que les sociétés d'experts-conseils de la région participent activement aux programmes de la CTPD.

84. La CTPD doit s'inspirer d'un esprit d'étroite solidarité entre les participants et tenir compte du niveau de développement particulier de chaque pays. Elle conduira à une intensification des échanges de connaissances et d'expérience entre les pays de la région, tout en permettant d'aborder positivement les négociations qui se déroulent avec les pays développés.

85. Sur le plan régional, les activités de la CTPD qui ont été réalisées par les pays et par divers organismes ont acquis une signification particulière avec la création du Système économique latino-américain (SELA). La FAO devrait continuer à apporter son appui aux activités des comités d'action du SELA qui ont des domaines de compétence analogues à ceux de l'Organisation.

86. L'administrateur adjoint et directeur régional du PNUD pour l'Amérique latine a passé en revue l'action que mènent conjointement cet organisme et la FAO au service du développement de l'agriculture, des forêts et des pêches dans les pays de la région. Il a souligné que l'assistance technique financée par le PNUD et fournie par la FAO en ce qui concerne l'agriculture tropicale, les terres arides, la santé animale et végétale, la planification agricole et rurale, la technologie agricole, l'organisation des marchés, l'irrigation, etc. représente un ensemble d'activités qui ont entraîné pour le PNUD une dépense de l'ordre de 25 millions de dollars en 1978. Cette assistance a permis aux intéressés d'acquérir de nouvelles connaissances et a contribué à augmenter la productivité des facteurs de production agricole mis en oeuvre en Amérique latine. Il a ajouté que la coopération avait aidé les producteurs à s'organiser pour soutenir la concurrence sur le marché mondial, diminuant ainsi les risques de voir ce dernier manipulé par quelques entreprises multinationales du secteur agro-industriel. La réalité de la région et l'intérêt des gouvernements et de leurs institutions sous-régionales et régionales ont permis de mener à bien ce travail de pionnier. En conclusion, l'orateur s'est déclaré convaincu qu'il y aura des ressources suffisantes pour continuer à développer ce type d'activités au profit de tous.

87. Tenant compte de ce qui précède, la Conférence a adopté la résolution suivante:

#### Résolution 3/78

La quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant les excellentes possibilités de développer et d'améliorer la coopération technique entre les pays en développement de l'Amérique latine, région où il existe de nombreux précédents en la matière;

Reconnaissant que les activités de la CTPD au niveau régional ont acquis une importance particulière, étant donné l'existence de systèmes de coopération et d'intégration, et spécialement à la suite de la création récente du SELA;

Notant que plusieurs délégations ont indiqué, au cours des délibérations, les domaines dans lesquels leurs pays sont capables de fournir une coopération technique et ont offert leurs services à d'autres pays de la région;

Considérant que, d'après l'expérience de la FAO, l'agriculture, l'alimentation, la pêche et les forêts sont des secteurs d'importance capitale pour l'économie des pays de la région, et que l'échange de connaissances, de techniques et d'expérience entre eux peut apporter une contribution notable à leur développement;

Considérant que la politique de l'Organisation est de renforcer les institutions nationales et régionales et de collaborer avec elles, et que le programme de coopération technique et les représentants dans les pays contribueront à promouvoir la CTPD;

Tenant compte de la résolution 9/77 de la dix-neuvième session de la Conférence de la FAO sur les moyens de promouvoir la CTPD;

1. Décide de réaffirmer l'utilité de la CTPD comme moyen de mobiliser les ressources des pays dans leur intérêt commun en vue de renforcer la confiance collective dans la coopération internationale;
2. De réaffirmer également que la CTPD est un moyen d'instaurer le nouvel ordre économique international;
3. De réaffirmer la politique de renforcement et de participation des institutions nationales comme moyen fondamental de permettre aux pays de fournir et de recevoir une coopération technique;
4. De souligner le rôle important que le bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine doit jouer dans le développement de la CTPD, ce pourquoi l'aide des représentants dans les pays est indispensable;

5. D'inviter les gouvernements à utiliser pleinement les services et l'expérience de la FAO pour identifier leurs besoins de coopération technique et déterminer la mesure dans laquelle leurs institutions peuvent fournir ce genre de coopération et élaborer des projets à cette fin;
6. De demander également que la FAO:
  - i) continue à jouer un rôle croissant dans le développement de la CTPD;
  - ii) continue également à collaborer avec les institutions régionales et en particulier avec le SELA et ses comités d'action afin de promouvoir encore plus la CTPD en Amérique latine;
  - iii) collabore avec les gouvernements à l'établissement de nouveaux réseaux de communication entre les institutions nationales et développe ceux qui existent déjà, afin de faciliter la connaissance directe des expériences, en coopérant à l'élaboration et à l'exécution de projets;
  - iv) tienne compte, dans l'élaboration de son prochain programme de travail et budget, de l'opportunité de doter le programme de coopération technique de ressources accrues pour qu'il puisse aider les institutions nationales à fournir une coopération technique aux institutions d'autres pays;
  - v) adopte des politiques d'information qui permettent de surmonter les obstacles empêchant l'utilisation réelle des connaissances et des expériences des pays en voie de développement;
  - vi) encourage l'emploi croissant, dans le programme de terrain de l'Organisation, d'experts et de matériels provenant des pays en voie de développement.

Problèmes relatifs au commerce extérieur des produits agricoles de la région

88. Dans son exposé liminaire sur ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat a évoqué les problèmes auxquels sont confrontées les exportations agricoles latino-américaines sur le marché international. Il a signalé en particulier les risques découlant de la recrudescence des politiques protectionnistes dans les pays développés en soulignant que c'était l'un des principaux obstacles à l'expansion des exportations de la région. Il a ajouté que les pays de la région devaient prendre des initiatives concertées pour renforcer leur pouvoir de négociation dans les instances internationales compétentes.

89. Toutes les délégations qui ont participé au débat se sont félicitées que la FAO ait inscrit l'examen de ces problèmes à l'ordre du jour de la quinzième Conférence régionale et elles ont demandé que ce point, étant donné son intérêt, continue à être inscrit à l'ordre du jour des prochaines conférences régionales pour permettre de suivre en permanence cette question si importante.

90. Les délégations ont exprimé leur gratitude à la FAO pour le document LARC/78/4, qui contient de précieuses informations et dans lequel le sujet est traité avec bonheur. Elles ont noté avec une satisfaction particulière le réalisme, la qualité, la substance et la haute valeur technique de ce document, qui fournit une excellente base de délibérations.

91. Les délégations ont reconnu que le commerce international des produits agricoles est l'un des secteurs névralgiques dont dépend l'essor de l'économie des pays latino-américains et des pays en voie de développement en général. Il a une influence décisive sur le comportement du secteur agricole, avec pour résultat des fluctuations, d'une part dans les revenus et dans les niveaux d'emploi et, d'autre part dans le montant des devises disponibles pour le développement économique, social et global.

92. Les délégations ont indiqué les résultats qu'elles avaient obtenus en matière de diversification de leur production agricole exportable, changements qui ne se sont pas accompagnés d'un essor correspondant de leurs exportations en raison des restrictions tarifaires et non tarifaires et du nouveau protectionnisme appliqués par les pays industrialisés. Ces limitations perturbent les courants du commerce agricole mondial et engendrent des fluctuations excessives sur les marchés et dans les prix internationaux. Elles reflètent les politiques discriminatoires des pays industrialisés à l'égard des pays en voie de développement.

93. Les proclamations faites par quelques pays développés qui avaient offert de libéraliser le commerce et de favoriser les exportations des pays en voie de développement n'ont pas été suivies d'effet pratique. Les délégations ont donc décidé de protester énergiquement contre les politiques protectionnistes et les mesures tarifaires, non tarifaires, sanitaires, administratives et autres imposées et maintenues par les pays industrialisés. Elles ont estimé que, parmi les efforts visant à instaurer un nouvel ordre économique international, il était particulièrement urgent de mettre en vigueur le programme intégré sur les produits de base de la CNUCED et de son fonds commun.

94. Les délégations ont évoqué les effets négatifs que comportent pour l'économie de leur pays la non ratification par les Etats-Unis de l'accord international sur le sucre et le peu d'empressement que met la Communauté économique européenne à adhérer audit accord. Cette situation non seulement se traduit par des fluctuations du prix de sucre mais est encore aggravée par l'apparition dans le commerce de succédanés qui compromettent l'avenir de l'industrie sucrière des pays producteurs de la région.

95. D'autres délégations ont indiqué que la CEE, en fermant ses portes aux importations de viande bovine, avait provoqué une forte diminution des recettes d'exportation de leurs pays. La situation demeure inchangée puisque la nouvelle réglementation adoptée par la CEE en 1977 prévoit un mécanisme de droits variables qui interdisent l'accès de la viande latino-américaine à ces marchés. Pour les pays dont les exportations se composent en bonne partie de viande, les mesures de ce genre demeurent un puissant obstacle à l'exploitation de leur vaste potentiel de production animale.

96. Diverses délégations ont déclaré que les pays d'Amérique latine devaient renforcer leur pouvoir de négociation en adoptant des positions communes dans les négociations internationales. Le SELA est l'instrument adapté pour atteindre cet objectif.

97. Diverses délégations ont évoqué la nécessité de trouver des formules appropriées pour résoudre les problèmes qui entravent le commerce agricole intrarégional et en limitent l'expansion. Elles ont indiqué à cet égard que, dans le cadre du SELA et avec la collaboration de la FAO, il conviendrait d'examiner de nouvelles formes d'entente qui contribuent à la solution de ces problèmes. Elles ont aussi exprimé leur appui aux efforts déployés par le SELA en vue de créer des entreprises multinationales latino-américaines dans le secteur de la fabrication et de la commercialisation de moyens de production agricole et des aliments enrichis et dans quelques autres secteurs de la production agricole et des pêches.

98. Il serait aussi souhaitable que la FAO rassemble des informations à jour sur le fonctionnement de la coopération et de l'intégration agricoles dans la région et sur l'évolution du commerce agricole international. Il importe également de systématiser et de coordonner les informations sur l'offre, la demande, les prix et les politiques d'approvisionnement en produits agricoles et de bien connaître les disponibilités entreposées ainsi que la fréquence et les itinéraires des transports internationaux.

99. Les codes d'usages et les normes du Codex Alimentarius continuent à avoir des effets négatifs sur les possibilités de commerce. Il faudrait donc mettre en vigueur aussitôt que possible les innovations introduites par la Commission du Codex en tenant compte des observations formulées par les pays intéressés. Il importe d'élaborer des normes sanitaires et qualitatives qui soient universellement acceptées.

100. Le représentant de l'ALALC a souligné la communauté de vues entre son institution et la FAO dans l'approche des problèmes du commerce et des questions intéressant la coopération agricole régionale. Il a exprimé la satisfaction de l'ALALC pour l'assistance que la FAO lui a prêtée et lui prête encore, notamment par l'intermédiaire du Bureau régional pour l'Amérique latine, et il s'est déclaré convaincu que la coopération actuelle se maintiendra et s'amplifiera dans l'avenir.

101. La Conférence a adopté à ce propos la résolution suivante:

Résolution 41/78

La quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant

1. Que la persistance de graves problèmes dans le commerce mondial entrave le développement socio-économique de l'Amérique latine, que ces problèmes se manifestent par une série de restrictions appliquées par de nombreux pays développés importateurs de produits latino-américains et que cette situation préoccupe vivement les pays de la région.
2. Que les pays développés continuent de renforcer les pratiques protectionnistes, limitant ainsi l'accès à leur marché des exportations des pays en voie de développement qui se trouvent de ce fait dans une situation encore plus désavantageuse.
3. Que les déclarations faites par les pays développés au sujet du traitement des produits de la région et les engagements qu'ils ont pris en matière de commerce international des produits agricoles ne se sont pas concrétisés en actions propres à assurer une plus grande participation des pays en voie de développement au commerce mondial et n'ont pas répondu aux espoirs des pays de la région.
4. Qu'il est indispensable que les actions conduites dans le cadre de la CNUCED et du GATT mettant spécialement l'accent sur les problèmes des produits agricoles pour que, par le biais du commerce mondial de ces produits, les pays en voie de développement contribuent à résoudre les graves problèmes alimentaires auxquels l'humanité se trouve confrontée.

Décide

1. De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO:
  - i. D'inciter la communauté internationale et particulièrement les pays développés à adopter des politiques commerciales qui tendent à stabiliser les marchés internationaux, de manière que la libéralisation des échanges assure des conditions plus favorables au commerce des produits agricoles.
  - ii. D'intensifier les efforts déployés à l'appui des négociations visant à établir le programme intégré pour les produits de base, conformément à la résolution 93(IV) de la CNUCED, en ce qui concerne tant la création du fonds commun que l'organisation des réunions par produits. Les pays latino-américains mèneront à cette fin une action conjointe et concertée dans les différentes instances internationales, afin d'accélérer les négociations tendant à atteindre les objectifs fixés pour l'instauration du nouvel ordre économique international.
  - iii. Que les pays de la région, dans toutes les réunions des Groupes intergouvernementaux de produits et du Comité des produits de la FAO, invitent instamment les autres pays en voie de développement à insister énergiquement sur le fait que, si des mesures internationales appropriées ne sont pas adoptées pour chaque produit de base dans le contexte de l'approche intégrale définie dans la résolution 93(IV) de la CNUCED, il sera impossible de stabiliser en valeur réelle les prix internationaux, ni à court, ni à moyen terme.



- iv. Que la communauté internationale et en particulier les pays développés s'accordent, dans le cadre des négociations commerciales multilatérales du GATT, sur des mécanismes spécifiques pour assurer aux pays en voie de développement, dans le contexte d'une libéralisation progressive du commerce des produits agricoles, un accès croissant et continu aux marchés des pays développés conformément à l'engagement pris dans la déclaration de Tokyo d'accorder un traitement spécial et plus favorable aux pays en voie de développement.
2. D'informer la communauté internationale que les pays de la région sont préoccupés par le fait que les pays développés n'ont pas la volonté politique de négocier des accords internationaux globaux sur les produits de base, attitude qui s'est aggravée ces deux dernières années avec pour résultat une absence quasi totale de progrès des négociations préparatoires menées dans le cadre du programme intégré sur les produits de base auquel se réfère la résolution 93(IV) de la CNUCED.
3. D'intensifier les efforts qui sont déployés pour mettre en oeuvre le programme de la Conférence sur la coopération économique entre pays en voie de développement qui a eu lieu à Mexico et d'appuyer les mesures adoptées en matière de commerce extérieur lors de cette conférence et les activités que la Division de la coopération technique entre pays en développement de la CNUCED mène dans ce domaine en vue de dégager un consensus mondial en faveur de ce programme.

#### Exécution du programme prioritaire de la FAO dans la région

102. Le Sous-Directeur général de la FAO, représentant régional pour l'Amérique latine, a rendu brièvement compte des activités entreprises durant la période 1976-77 et au début de 1978. A l'appui de cet exposé, le Secrétariat a distribué un document donnant des précisions sur tout le travail réalisé durant cette période.

103. Les délégations qui sont intervenues ont loué l'exposé et le document complémentaire, en déclarant que la FAO, et en particulier le Bureau régional fournissaient une assistance technique efficace aux pays de la région. Elles ont aussi estimé qu'il fallait renforcer cette assistance en rapprochant davantage des pays les experts du siège et du Bureau régional, en liaison étroite avec les représentants de la FAO dans les pays.

104. Une délégation est intervenue pour exprimer son plein appui à l'intention professée par le Directeur général d'orienter la FAO vers une action positive et efficace, mais elle a estimé que, pour que cette intention se traduise dans les faits, il faudrait que la FAO se rapproche davantage des pays. Il faudra à cet effet pousser encore plus la décentralisation déjà entreprise par le Directeur général et accorder une plus grande autonomie aux bureaux régionaux. Cette délégation a déclaré qu'elle réaffirmerait son appui à la FAO et qu'elle espérait que celle-ci réaliserait pleinement les objectifs pour lesquels elle avait été créée. Elle a fait observer que la FAO était l'organisme le plus important dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation.

105. A ce sujet, le représentant régional a répété que la décentralisation s'inscrivait dans le contexte des propositions du Directeur général, approuvées par la Conférence, d'orienter les travaux de la FAO vers une action plus directe et plus efficace. Preuve en est notamment le lancement du programme de coopération technique et du nouveau programme de prévention des pertes alimentaires, avec une dotation totale de plus de 40 millions de dollars qui seront employés totalement en 1978-79 pour des projets d'action dans les pays. Jamais dans son histoire, la FAO n'avait pu opérer directement dans les pays avec ses fonds propres. La décentralisation comporte aussi le renforcement progressif du bureau régional qui, dans la limite des ressources approuvées par les organes directeurs de la FAO, accroît l'effectif de ses cadres techniques pour rendre plus souple l'aide qu'il fournit aux pays et aussi au niveau régional. C'est ainsi que, durant l'année en cours, le Bureau régional a été renforcé par cinq nouveaux spécialistes régionaux dans les domaines suivants: commerce extérieur, agro-industries, prévention des pertes alimentaires, administration rurale et protection des plantes.

106. La délégation de l'Uruguay a informé la Conférence de la signature de l'accord instituant une représentation de la FAO dans ce pays, en considérant qu'il s'agit d'un pas important dans la voie de la politique de décentralisation de la FAO, à laquelle elle souscrit résolument.

107. Le représentant régional a remercié le délégué de l'Uruguay de ses paroles, en ajoutant qu'il jugeait extrêmement significative l'inauguration du bureau de la mission de la FAO en Uruguay par le ministre de l'agriculture et de la pêche et par le Directeur général de la FAO au moment même où la conférence régionale a lieu en Uruguay, à l'aimable invitation de ce pays.

108. Il a été précisé que la priorité serait donnée à des missions de courte durée des experts de la FAO, qui se traduiront par une aide aux gouvernements pour l'élaboration de projets qui pourront être ensuite soumis à l'examen du FIDA. Les pays ont exprimé l'espoir que le Programme de coopération technique de la FAO sera à cet égard un instrument efficace au service des études d'identification et de préféabilité.

109. En ce qui concerne le FIDA, les pays de la région ont exprimé l'espoir qu'il ne limitera pas son aide financière aux pays relativement moins développés, ce qui excluerait la plupart des pays latino-américains.

110. En réponse à ces préoccupations, le Secrétariat a déclaré que l'une des fonctions prioritaires de la FAO était d'essayer d'aider les pays à identifier et à préparer des projets. Dans le budget actuel, on a accru les crédits et le personnel du Centre d'investissement pour assurer la collaboration nécessaire avec les gouvernements à la préparation des projets à soumettre au FIDA. En outre, huit missions au moins seront organisées cette année pour élaborer des projets à soumettre au FIDA; mieux encore, la FAO a participé à deux des trois premiers projets qui ont reçu un accueil favorable du FIDA. Le programme de coopération technique accorde la priorité à l'aide pour l'élaboration de projets orientés vers les investissements. Au 1er juillet 1978, après huit ans de travail dans ce domaine, la valeur totale des projets préparés par la FAO et approuvés par les organismes internationaux de financement atteignait 10 milliards de dollars.

111. Le Secrétariat a aussi répété que les spécialistes du Bureau régional collaboraient avec les pays à l'identification et à l'élaboration de projets au titre du Programme de coopération technique ainsi que d'autres projets destinés à être financés par des fonds extra-budgétaires, principalement par le PNUD.

112. L'opinion ayant été exprimée que le représentant régional et son Bureau pourraient de mieux en mieux faire connaître les intérêts de la région au Directeur général et aux services du siège central, le représentant régional a exprimé sa satisfaction qu'un nombre si grand de représentants de pays de la région auprès de la FAO assistent à cette Conférence, ce qui leur permet de se familiariser avec les programmes spécifiques que la FAO et le Bureau régional réalisent en Amérique latine. Il conviendrait que ces représentants rendent visite au Bureau régional, lorsqu'ils en auront l'occasion et, d'ores et déjà, le représentant régional les invite cordialement à le faire.

113. Comme on l'a signalé dans le débat général, il faut que la FAO assure, avec le concours des gouvernements des pays de la région, un flux régulier d'informations sur son action dans ces pays et que ceux-ci, à la lumière des résultats de l'évaluation, du contrôle, de la surveillance et du suivi, puissent évaluer la participation et l'impact de l'Organisation et de ses programmes en Amérique latine et, sur la base de cet examen, réorienter éventuellement ces programmes en fonction des besoins changeants de la région.

#### Questions diverses

114. La Conférence était saisie du document LARC/75/5 traitant de la représentation de l'Amérique latine au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale. Elle a décidé que Costa Rica et le Pérou continueraient à y représenter la région pour une

nouvelle période de deux ans. Le mandat de ces deux pays s'étendra donc jusqu'au 31 décembre 1980. Il a été suggéré que les représentants des pays latino-américains dans ce groupe consultatif intensifient leurs contacts avec les gouvernements de manière à assurer une meilleure représentation des intérêts de la région.

115. Le Secrétariat a indiqué ensuite les raisons pour lesquelles le Groupe consultatif de la production alimentaire et des investissements agricoles dans les pays en développement avait été dissous par les trois organisations qui le patronnaient - FAO; Banque mondiale et PNUD - et il a ajouté que ses fonctions continueraient à être remplies par ces organismes.

116. Informés de l'exécution par le Directeur général du mandat que le Groupe latino-américain, interprétant le sentiment de la quatorzième conférence régionale pour l'Amérique latine, lui avait confié à la soixante et onzième session du Conseil de la FAO, à savoir inviter exclusivement en qualité de membres les pays desservis par le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et n'inviter les autres pays qu'en qualité d'observateurs, les Etats latino-américains ont approuvé vigoureusement cette initiative du Directeur général et l'ont remercié de la fidélité avec laquelle il avait interprété leur décision, laquelle demeure valable pour les conférences ultérieures.

117. L'observateur du Royaume des Pays-Bas a déclaré que son pays avait accepté l'invitation à assister en qualité d'observateur à la quinzième conférence régionale en comptant qu'une solution définitive pourra être apportée dans le proche avenir à la question de la représentation des Etats Membres aux conférences régionales.

#### QUESTIONS FINALES

##### Adoption du rapport

118. Le Président a soumis à l'examen de la Conférence le projet de rapport préparé par le Comité de rédaction. Après l'avoir examiné paragraphe par paragraphe et avoir introduit les modifications déjà incorporées dans cette version définitive, la Conférence l'a adopté à l'unanimité.

##### Lieu de la seizième Conférence régionale pour l'Amérique latine

119. La délégation du Guatemala a offert d'accueillir la prochaine conférence régionale, en soulignant les facilités existant dans la capitale du pays pour son organisation. Le Directeur général a remercié le Guatemala de son offre en ajoutant que, comme il manquait encore deux ans avant la prochaine conférence régionale et comme il avait reçu d'autres offres qui n'avaient pas encore été officialisées, il se prononcerait sur cette question au moment opportun, en tenant compte des divers facteurs qui, comme d'habitude, entrent en considération dans la décision finale. La Conférence a approuvé le Directeur général.

##### Clôture de la Conférence

120. Le Directeur général s'est adressé à la Conférence pour dresser un bilan global des résultats des délibérations et répondre à quelques questions posées par les délégués.

121. Il a commencé par se déclarer satisfait des résultats de la Conférence régionale. Il a souligné ensuite le consensus qui s'était dégagé en faveur de la CTPD, qui constitue un instrument efficace au service de l'instauration du nouvel ordre économique international.

122. Parlant de la peste porcine africaine, il a donné l'assurance que la FAO poursuivra ses efforts pour aider les pays confrontés à cette menace, comme ceux-ci l'avaient demandé dans la résolution qu'ils venaient de lui adresser.

123. Il a souligné également le consensus qui s'était dégagé à la Conférence régionale en faveur de l'adoption de l'importante résolution sur la réforme agraire et le développement rural, qui fournira des orientations utiles pour la préparation de la prochaine conférence mondiale sur cette question et une contribution significative de la région aux délibérations de celle-ci. Elle aidera aussi l'Organisation à obtenir des contributions analogues de la part des autres conférences régionales.

124. En ce qui concerne le protectionnisme - qui a fait l'objet d'une résolution de cette conférence régionale - le Directeur général s'est déclaré fort préoccupé par ce problème. A son avis, il existe des possibilités de faciliter le dialogue par le truchement de la coopération économique entre les pays en voie de développement, coopération que la FAO encourage.

125. Le Directeur général a remercié les délégations de leur appui au programme et au fonds pour la prévention des pertes alimentaires. Il a profité de l'occasion pour inviter à nouveau les pays qui n'avaient pas encore versé leur quote-part au fonds à reverser au compte spécial les économies de 3 millions de dollars qui leur avait été restituées pour l'exercice budgétaire.

126. Le Directeur général a parlé ensuite du nombre croissant de missions de la FAO déjà installées dans la région. Avec l'OMS, la FAO est l'organisation la plus décentralisée du système des Nations Unies. Durant cet exercice budgétaire, la FAO dispose de quarante millions de dollars en espèces pour financer une assistance technique sous forme de matériel et d'experts. Il a remercié les délégations de leur appui au Programme de coopération technique. En ce qui concerne ce dernier, il a déclaré qu'il avait décidé d'autoriser les représentants de la FAO dans les pays à approuver directement, dans certaines limites, des projets financés par le PCT.

127. La délégation de pouvoirs et la décentralisation doivent être abordées avec pragmatisme, a-t-il ajouté. Evoquant l'expérience d'un autre bureau régional où les pays membres financent des projets régionaux avec des fonds provenant de la région même, le Directeur général a déclaré qu'il envisagerait avec intérêt une formule analogue pour le Bureau régional pour l'Amérique latine. Comme il existe dans cette région un grand nombre d'organisations intergouvernementales et régionales très actives, il serait disposé à accorder des pouvoirs accrus au Bureau régional en vue de lui donner la liberté de manoeuvre nécessaire pour traiter directement avec ces organisations.

128. Le Directeur général a signalé l'importance que revêt pour les pays de la région l'extension de la limite des eaux territoriales à 200 miles et il a mentionné les recommandations du Comité des pêches concernant les travaux des commissions régionales des pêches, en ajoutant qu'il étudiait la possibilité de décentraliser leurs secrétariats et même d'arriver à ce que ces derniers soient assurés par les pays membres de ces commissions, en conservant des contacts avec l'Organisation.

129. Le Directeur général a noté avec satisfaction la présence de représentants des institutions des Nations Unies et du système interaméricain. Il leur a demandé de ne pas se formaliser si la Conférence avait réduit leurs interventions dans les débats, mais il s'agit d'une réunion intergouvernementale dans laquelle le plus important est d'entendre les représentants des gouvernements. Il a avancé l'idée d'organiser au Bureau régional, au début de 1980, une réunion à laquelle la FAO invitera tous les organismes intergouvernementaux s'occupant d'agriculture dans la région et au cours de laquelle ils pourront échanger des informations entre eux et avec la FAO pour assurer la complémentarité de leurs activités, éviter les doubles emplois et harmoniser leurs programmes respectifs. Si la première réunion en décidait ainsi, ces réunions pourraient devenir périodiques.

130. Le Directeur général a conclu en remerciant le Gouvernement de l'Uruguay de l'accueil chaleureux réservé aux participants à la Conférence et de la généreuse hospitalité qui leur a été offerte.

131. Le président du Groupe des représentants permanents des pays latino-américains auprès de la FAO a pris la parole, au nom des délégations, pour souligner les résultats auxquels a abouti la Conférence, après des débats nourris sur des questions dramatiques et urgentes, telles que les perspectives de l'agriculture et de l'alimentation dans la région, la réforme agraire et le développement rural, la coopération horizontale, le commerce international des produits agricoles et l'apparition dans la région de la peste porcine africaine. Il a souligné l'utilité des documents préparés par le Secrétariat, qui ont servi de base aux débats, et il l'a remercié de cet apport.

132. Il a réaffirmé que les délégations approuvaient et appuyaient les efforts déployés par le Directeur général pour faire de la FAO une organisation toujours plus opérationnelle et il a exprimé sa satisfaction pour les progrès réalisés dans cette voie.

133. Il a conclu en félicitant le Président de la façon dont il avait conduit les débats et en remerciant les autorités et la population uruguayennes de l'organisation de la Conférence et du climat de fraternité et d'amitié dont elles avaient entouré les participants.

134. Le Président de la Conférence a enfin pris la parole. Il a souligné l'importance de cette réunion pour favoriser le dialogue et une connaissance directe des problèmes agricoles et alimentaires des différents pays de la région et il a relevé l'intérêt des questions qui avaient été examinées.

135. En ce qui concerne la réforme agraire et le développement rural, il a été admis qu'il existait plusieurs façons d'aborder ces problèmes et que le développement rural ne pouvait être ni conçu ni entrepris en vase clos, hors du contexte des autres activités économiques et sociales des pays. Ce développement doit créer les conditions d'une amélioration soutenue du bien-être social et de la qualité de la vie de la population et assurer également l'utilisation rationnelle des ressources productives.

136. Il a évoqué ensuite l'importance de la coopération technique entre les pays en voie de développement, étant donné en particulier les caractéristiques de la région et les possibilités que ce mécanisme de coopération offre d'accélérer l'évolution scientifique, technique, économique et sociale des pays.

137. Il a mentionné la similitude des problèmes rencontrés par les pays participants en matière de commerce extérieur des produits de base et, de façon plus générale, dans les autres domaines examinés par la Conférence, comme les délégués l'ont dit avec force et comme l'ont souligné les résolutions adoptées.

138. Il a conclu en remerciant les délégués de l'avoir appelé à cette charge insigne et il a dit combien le peuple et le gouvernement uruguayens avaient été heureux d'avoir pu accueillir les délégations des pays frères de la région.

139. Il a prononcé ensuite la clôture de la quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine.



ORDRE DU JOUR

I. Questions préliminaires

1. Ouverture de la Conférence.
2. Election du président, des vice-présidents et du rapporteur.
3. Election des membres du Comité de rédaction.
4. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier.

II. Déclaration du Directeur général

III. Déclaration du Directeur exécutif du PAM

IV. Débat général sur la situation et les perspectives de l'alimentation et de l'agriculture en Amérique latine

V. Examen de quelques problèmes concernant le développement agricole et rural

1. Réforme agraire et développement rural dans la région, considérés spécialement dans l'optique de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, et examen du rapport de la réunion CEPAL/FAO sur le développement socio-rural en Amérique latine et du document sur l'état des ressources naturelles et l'environnement humain pour l'alimentation et l'agriculture.
2. Coopération technique entre pays en développement, notamment en ce qui concerne les institutions nationales et régionales.
3. Problèmes relatifs au commerce international des produits agricoles de la région.

VI. Programme et activités de la FAO en Amérique latine

1. Mise en oeuvre du programme prioritaire de la FAO dans la région. Déclaration du représentant régional de la FAO en Amérique latine.
2. Questions diverses.

VII. Questions finales

1. Adoption du rapport.
2. Date et lieu de la seizième Conférence régionale de la FAO.
3. Clôture de la Conférence.





LISTE DES DOCUMENTS

A. Documents de base

- LARC/78/1                    Ordre du jour provisoire.
- LARC/78/1(a)                Ordre du jour provisoire annoté.
- LARC/78/2                    Reforma agraria y desarrollo rural en la región con referencia a la Conferencia Mundial sobre Reforma Agraria y Desarrollo Rural, incluyendo la consideración del Informe de la Reunión Técnica CEPAL/FAO sobre Desarrollo Social Rural en América Latina.
- LARC/78/2 Sup.1            El estado de los recursos naturales y el medio ambiente humano para la agricultura y la alimentación.
- LARC/78/2 Sup.2            Rapport de la réunion technique CEPAL/FAO sur le développement socio-rural en Amérique latine.
- LARC/78/3                    Cooperación técnica entre países en desarrollo con énfasis particular en las instituciones nacionales y regionales.
- LARC/78/4                    Problemas del comercio internacional de productos agrícolas de la región.
- LARC/78/5                    Representación de las regiones en desarrollo en el Grupo Consultivo sobre Investigaciones Agrícolas Internacionales.

B. Information générale

- LARC/78/INF/1              Note d'information.
- LARC/78/INF/2              Calendrier provisoire.
- LARC/78/INF/3              Liste provisoire des documents.
- LARC/78/INF/4              Informe del Programa Mundial de Alimentos Naciones Unidas/FAO a la XV Conferencia Regional para América Latina.
- LARC/78/INF/5              Néant.
- LARC/78/INF/6 Rev.2        Liste des participants.

C. Documents de conférence

- LARC/78/CONF/1-Rev.1      Discours prononcés par le Directeur général de la FAO à la quinzième Conférence régionale pour l'Amérique latine.
- LARC/78/CONF/2            Déclaration de M. Pedro Moral López, Sous-Directeur général, représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine: "Le programme prioritaire de la FAO dans la région".

LARC/78/CONF/3

Discurso pronunciado por el Excmo. Sr. Presidente de la República Oriental del Uruguay, Dr. Aparicio Méndez inaugurando la XV Conferencia Regional de la FAO para América Latina el 15 de agosto de 1978.

LARC/78/CONF/4

Présentation par M. Hernán Santa Cruz, représentant spécial du Directeur général de la FAO pour cette Conférence, du point de l'ordre du jour intitulé "La réforme agraire et le développement rural dans la région, considérés spécialement dans l'optique de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural".

LISTA DE PARTICIPANTES  
LIST OF PARTICIPANTS  
LISTE DES PARTICIPANTS

Presidente  
Chairman  
Président

Luis H. Meyer (Uruguay)

1<sup>er</sup> Vicepresidente  
1st Vice-Chairman  
1<sup>er</sup> Vice-Président

Rutilio AGUILERA (El Salvador)

2<sup>o</sup> Vicepresidente  
2nd Vice-Chairman  
2<sup>ème</sup> Vice-Président

Alysson PAULINELLI (Brasil)

Relator  
Rapporteur

Paco MONCAYO (Ecuador)

ESTADOS MIEMBROS ATENDIDOS POR LA OFICINA REGIONAL  
MEMBER NATIONS SERVICED BY THE REGIONAL OFFICE  
ETATS MEMBRES DESSERVIS PAR LE BUREAU REGIONAL

ARGENTINA - ARGENTINE

Delegado Mario A. CADENAS MADARIAGA  
Secretario de Estado de Agricultura  
Buenos Aires

Suplente Carlos Oscar KELLER SARMIENTO  
Ministro Plenipotenciario  
Representante Permanente de Agricultura  
ante la FAO  
Roma

Adjunto Luis Raúl CUCCIA  
Director de Economía y Sociología Rural  
Secretaría de Agricultura y Ganadería  
Buenos Aires

Adjunto José MELERO  
Ministro Económico de Argentina en Uruguay  
Montevideo

Adjunto Adolfo A. COSCIA  
Técnico del Instituto Nacional de  
Tecnología Agropecuaria  
Estación Experimental Agropecuaria Pergamino  
Buenos Aires

Adjunto Carlos SANCHEZ AVALOS  
Director Nacional de Asuntos  
Agrícolas Internacionales  
Buenos Aires

Adjunto Carlos Alberto Hugo ONIS VIGIL  
Secretario de Embajada de la Argentina  
Buenos Aires

BARBADOS - BARBADE

Delegate Lionel Harcourt SMITH  
Chief Agricultural Officer  
Ministry of Agriculture  
Bridgetown

BOLIVIA - BOLIVIE

Delegado Guillermo ESCOBAR UHRI  
Ministro de Agricultura  
Ministerio de Agricultura y  
Asuntos Campesinos  
La Paz

Suplente  
Gover BARJA BERRIOS  
Director General de Agricultura  
Ministerio de Agricultura  
La Paz

Adjunto  
Mario GUTIERREZ PACHECO  
Consejero de la Embajada de Bolivia  
en Uruguay  
Montevideo

BRASIL - BRAZIL - BRESIL

Delegado  
Alysson PAULINELLI  
Ministro de Agricultura  
Brasilia

Suplente  
Joao TABAJARA DE OLIVEIRA  
Jefe, División de Organismos  
Internacionales Especializados  
Brasilia

Suplente  
Raúl O. AMARAL DO VALLE  
Ministerio de Agricultura  
Brasilia

Asesor  
Paulo César de OLIVEIRA CAMPOS  
Asesor del Jefe de la División  
de Organismos Internacionales  
Especializados  
Brasilia

Asesor  
Arnaldo Ignacio VERAS  
Economista  
Secretaría Nacional de Planificación  
Ministerio de Agricultura  
Brasilia

Asesor  
Paulo COTTA  
Asesor del Ministro de Agricultura  
Brasilia

Asesor  
José PIRES DE ALMEIDA  
Asesor del Ministro de Agricultura  
Brasilia

COLOMBIA - COLOMBIE

Delegado  
Fernando NAVAS DE BRIGARD  
Embajador de Colombia en el Uruguay  
Montevideo

Suplente  
Gonzalo BULA HOYOS  
Ministro Plenipotenciario  
Asesor del Gobierno de Colombia  
para la FAO  
Amsterdam

Suplente Alberto ZALAMEA  
Consejero  
Representante Permanente de Colombia  
ante la FAO  
Roma

Adjunto Miguel REYES GOMEZ  
Jefe de Oficina de Planeamiento del  
Sector Agropecuario  
Ministerio de Agricultura  
Bogotá

Adjunto Juan José RODRIGUEZ BELTRAN  
Sub-Gerente Jurídico del Instituto  
Colombiano de la Reforma Agraria (INCORA)  
Bogotá

Adjunto Augusto ZULUAGA SALAZAR  
Consejero de la Representación Permanente  
ante la ALALC  
MONTEVIDEO

COSTA RICA

Delegado Ana RAMOS DE PIJUAN  
Ministro Consejero  
Encargado de Negocios  
Embajada de Costa Rica en Uruguay  
Montevideo

Suplente Fernando JIMENEZ  
Miembro de la Junta Directiva del  
Instituto de Tierras y Colonización  
San José

CUBA

Delegado Pedro A. MORALES CARBALLO  
Ministro Plenipotenciario de Cuba  
ante la FAO  
Roma

Suplente Ramiro LEON TORRAS  
Jefe de Departamentos de Organismos  
Económicos Internacionales de la  
Comisión Nacional de Colaboración  
Económica y Científica-Técnica  
La Habana

Adjunto Leopoldo ARIZA HIDALGO  
Primer Vicepresidente de la ANAP  
Miembro del Consejo Asesor de la  
Conferencia de Reforma Agraria  
La Habana

Asesor Emilio Vidal ALFONSO SARMIENTO  
Funcionario del CECE  
La Habana

Asesor Luis E. LOPEZ PEREZ  
Funcionario del Ministerio de  
Relaciones Exteriores  
La Habana

Adjunto María de los Angeles AYON RODRIGUEZ  
Funcionaria del Ministerio de Relaciones  
Exteriores de Cuba  
La Habana

Asesor Rafael GARCELL CARRO  
Director Nacional de Planificación  
Ministerio de Agricultura  
La Habana

CHILE - CHILI

Delegado Alfonso MARQUEZ DE LA PLATA YRARRAZAVAL  
Ministro de Agricultura  
Ministerio de Agricultura  
Santiago

Suplente Elio BACIGALUPO SORACCO  
Embajador de Chile ante la FAO  
Representación Permanente de Chile  
ante la FAO  
Roma

Suplente Enrique Wilfred ETCHEGARAY  
Sub-Director de Política del  
Ministerio de Agricultura de Chile  
Oficina de Planificación Agrícola  
Santiago

Suplente Roberto Rogelio ECHEVERRIA  
Sub-Director de Planificación del  
Ministerio de Agricultura de Chile  
Santiago

Suplente Manuel Ignacio BARRAZA QUIROGA  
Jefe de Organismos Internacionales  
de ODEPA de Chile  
Santiago

Suplente Luis Osvaldo F. LUCO ECHEVERRIA  
Ingeniero Agrónomo  
Ministerio de Agricultura  
Santiago

Suplente Rafael DEL RIO GALVIN  
Sub-Director General de ODEPA  
Santiago

ECUADOR - EQUATEUR

Delegado Paco MONCAYO  
Coordinador General del Ministerio de  
Agricultura y Ganadería  
Quito

Suplente Méntor Adriano POVEDA PALACIOS  
Director de Asuntos Jurídicos del  
Ministerio de Agricultura y Ganadería  
Quito

Suplente Gonzalo Efraín JARAMILLO DEL POZO  
Director de Desarrollo Campesino del  
Ministerio de Agricultura y Ganadería  
Quito

Suplente Fernando VELASCO  
Consultor Técnico  
Banco Central del Ecuador  
Quito

Asesor Franklin BUITRON AGUILAR  
Ministro Consejero y Representante de  
Ecuador en el Comité Ejecutivo Permanente  
de la ALALC  
Montevideo

Asesor Hernán ESCUDERO MARTINEZ  
Asesor de la Gerencia General  
Banco Central de Ecuador  
Quito

Asesor Eduardo CABEZAS  
Asesor de la Gerencia General  
del Banco Central  
Quito

Asesor Adolfo BLUM MONTERO  
Asesor de la Representación del  
Ecuador ante ALALC  
Montevideo

Asesor Walter A. VELA  
Delegado Asesor ALALC y Grupo Andino  
Embajada de Ecuador en Uruguay  
Montevideo

EL SALVADOR

Delegado Rutilio AGUILERA  
Ministro de Agricultura y Ganadería  
San Salvador



GUATEMALA

Delegado Edgar PONCIANO CASTILLO  
Ministro de Agricultura  
Guatemala

Suplente José Rodolfo PEREZ LARA  
Representante del Presidente de  
la República  
Guatemala

Suplente Mario JUAREZ TOLEDO  
Embajador de Guatemala en el Uruguay  
Montevideo

Suplente Gonzalo Arturo ESTRADA CARRANZA  
Jefe de Colonización  
Instituto Nacional de Transformación  
Agraria (INTA)  
Guatemala

Suplente Osvaldo PORRES GRAJEDA  
Gerente  
Instituto Nacional de Comercialización  
Agrícola (INDECA)  
Guatemala

Asesor Jorge Luis BORRAYO REYES  
Asesor Específico en el  
Departamento de Estudios Económicos  
Banco de Guatemala  
Guatemala

HAITI

Délégué Alex Louis TANIS  
Coordinateur Programme assistance externe  
Département de l'agriculture  
Port-au-Prince

Suppléant Paul ST. CLAIR  
Directeur général  
DRIPP  
Département de l'agriculture  
Port-au-Prince

HONDURAS

Delegado Antonio BERMUDEZ MILLA  
Embajador de Honduras  
Montevideo

Suplente Gonzalo ERAZO CAMACHO  
Director Nacional Proyecto Capacitación  
Campesina para la Reforma Agraria  
Tegucigalpa

Suplente  
Ismalia Judith ACOSTA SCHRUNDER  
Supervisora Nacional de Afectación de Tierras  
Instituto Nacional Agrario de Honduras  
Tegucigalpa

Suplente  
Leslie Ondina BANEGAS de BEJARANO  
Asesora Legal de Afectación de Tierras  
Instituto Nacional Agrario de Honduras  
Tegucigalpa

Suplente  
Ivan MADRID  
Subdirector de Operaciones Agrícolas  
Ministerio de Recursos Naturales  
Tegucigalpa

Suplente  
Aníbal QUIÑONEZ ABARCA  
Primer Secretario  
Embajada de la República de Honduras  
Tegucigalpa

Asesor  
Mario Carlos VAZQUEZ VARELA  
Director del Proyecto de Asesoría y  
Capacitación para la Reforma Agraria  
Tegucigalpa

MEXICO - MEXIQUE

Delegado  
Guadalupe RIVERA MARIN DE ITURBE  
Embajador de México ante la FAO  
Roma

Suplente  
Marcos INCLAN GARCIA  
Director General de Cooperación  
Técnica Internacional  
Secretaría de Relaciones Exteriores  
México

Adjunto  
Carlos VIÑAMATA PASCHKES  
Director General de Bienes Comunales de la  
Secretaría de la Reforma Agraria  
México

Adjunto  
Hugo VILLA TOLEDO  
Director General de Autoridades Ejidales  
Secretaría de la Reforma Agraria  
México

Adjunto  
Alfonso VACA MORALES  
Coordinador del Sector Paraestatal Forestal  
Secretaría de Agricultura y Recursos Hidráulicos  
México

Adjunto  
José Luis ZARAGOZA PALENCIA  
Director del Centro de Investigaciones Agrarias  
Secretaría de Agricultura y Recursos Hidráulicos  
México

Adjunto Miguel Angel CUADRA PALAFOX  
Sub-Director de Desarrollo Rural  
Secretaría de Programación y Presupuesto  
México

Adjunto Jaime MARISCAL OROZCO  
Sub-Director de Programación Agropecuaria  
y Forestal  
Secretaría de Programación y Presupuesto  
México

Adjunto Osvaldo VALDES OLIVARES  
Sub-Director General de Asuntos Internacionales  
Secretaría de Agricultura y Recursos Hidráulicos  
México

Adjunto Virgilio BLANCO DELGADO  
Agregado Agrícola  
Representación Permanente de los  
Estados Unidos Mexicanos ante la FAO  
Roma

Adjunto Alvaro ECHEVERRIA ZUNO  
Agregado Económico Financiero  
Representación Permanente de los  
Estados Unidos Mexicanos ante la FAO  
Roma

Adjunto Sergio ROMERO CUEVAS  
Consejero de la Embajada de los  
Estados Unidos de México  
Montevideo

NICARAGUA

Delegado Alberto QUINTANA ARELLANO  
Embajador de Nicaragua en el Uruguay  
Montevideo

PANAMA

Delegado Rafael TIRADO MORA  
Jefe, Departamento Planificación Regional  
Ministerio Desarrollo Agropecuario  
Panamá

Suplente Eduardo CARRASQUILLA  
Consejero de la Embajada de Panamá en Uruguay  
Montevideo

PARAGUAY

Delegado                    Arnaldo VELAZQUEZ DURAÑONA  
                                  Miembro del Consejo del  
                                  Instituto de Bienestar Rural  
                                  Asunción

Suplente                    José Antonio AMARILLA DE FILIPPIS  
                                  Director General de Cooperativismo  
                                  Dirección General de Cooperativismo  
                                  Asunción

Asesor                      Rodolfo VELAZTIQUI  
                                  Miembro de la Federación de Cooperativas de  
                                  Producción Ltda. (FECOPROD)  
                                  Asunción

PERU - PEROU

Delegado                    Alberto MACLEAN URZUA  
                                  Embajador de Perú  
                                  Montevideo

Suplente                    Gonzalo BEDOYA DELBOY  
                                  Ministro Consejero de la Embajada de Perú  
                                  Montevideo

Adjunto                     Maritza PUERTAS DE RODRIGUEZ  
                                  Segunda Secretaria de la Embajada de Perú  
                                  Montevideo

REPUBLICA DOMINICANA - DOMINICAN REPUBLIC - REPUBLIQUE DOMINICAINE

Delegado                    Samuel ENCARNACION OVIEDO  
                                  Director de Planificación  
                                  Ingeniero Agrónomo de la  
                                  Secretaría de Agricultura  
                                  Santo Domingo

Suplente                    Yolanda MORILLO DE ACOSTA Y LARA  
                                  Encargada de Negocios  
                                  Embajada de la República Dominicana  
                                  en el Uruguay  
                                  Montevideo

URUGUAY

Delegado	Luis H. MEYER Ministro Interino de Agricultura y Pesca Montevideo
Suplente	Walter ARIAS Presidente del Instituto Nacional de Colonización Ministerio de Agricultura y Pesca Montevideo
Suplente	Adolfo DONAMARI Ministro Cr. Director para Asuntos Económicos y Comerciales Ministerio de Relaciones Exteriores Montevideo
Adjunto	Ana María ROSSI DE VERDIE Subdirector General de Secretaría de Estado Ministerio de Agricultura y Pesca Montevideo
Adjunto	Julio E. BRIN COSTA Asesor de la Dirección General Ministerio de Agricultura y Pesca Montevideo
Adjunto	Mario CAYO TAVELLA Subdirector General del Centro de Investigaciones Agrícolas "Alberto Boerger" Ministerio de Agricultura y Pesca Montevideo
Adjunto	Carlos PEIXOTO Subdirector de Planificación de la Oficina de Programación y Política Agropecuaria Ministerio de Agricultura y Pesca Montevideo
Adjunto	Pedro Luis BARTZABAL Director General de los Servicios Veterinarios Ministerio de Agricultura y Pesca Montevideo
Adjunto	Jaime ROVIRA Presidente del Plan Agropecuario Ministerio de Agricultura y Pesca Montevideo
Adjunto	Pedro BERGERET MORALES Presidente del Plan Citrícola Ministerio de Agricultura y Pesca Montevideo

Adjunto José F. LORENZONI  
Presidente Interventor del Plan Granjero  
Ministerio de Agricultura y Pesca  
Montevideo

Adjunto Tabaré LARRE BORGES  
Director Sector Granos (SEGRA)  
Ministerio de Agricultura y Pesca  
Montevideo

Adjunto Pedro Elbio OLMOS MORALES  
Subdirector de CONEAT  
Ministerio de Agricultura y Pesca  
Montevideo

Adjunto José María GIMENO  
Coordinador General de la Dirección Nacional  
de Contralor de Semovientes, Frutos del País,  
Marcas y Señales  
Ministerio de Agricultura y Pesca  
Montevideo

Adjunto Ulises Walter PEREZ  
Director General del  
Instituto Nacional de Pesca  
Ministerio de Agricultura y Pesca  
Montevideo

Adjunto Carlos MENAFRA  
Director General de Secretaría del  
Instituto Nacional de Pesca  
Ministerio de Agricultura y Pesca  
Montevideo

Adjunto Enrique Daniel ELENA DENIS  
Director de Comercialización del  
Instituto Nacional de Carnes  
Montevideo

Adjunto Aldo Ariel IBARRA GARCIA  
Gerente Técnico de Conaprole  
Montevideo

Adjunto Mateo J. MAGARIÑOS DE MELLO  
Director del Departamento de Organismos  
Internacionales y Medio Ambiente de la  
Cancillería  
Ministerio de Relaciones Exteriores  
Montevideo

Adjunto Mario GALBIATI  
Embajador  
Ministerio de Relaciones Exteriores  
Montevideo

Adjunto Jcrgc PEREZ OTERMIN  
Jefe del Departamento de Organismos  
Económicos Internacionales  
Ministerio de Relaciones Exteriores  
Montevideo

Adjunto Roberto AMATO UDABE  
Representante Permanente Interino  
de la República Oriental del Uruguay  
ante la FAO  
Embajada de Uruguay  
Roma

Adjunto Carlos BRUGNINI  
Primer Secretario  
Asesor de la Dirección para Asuntos  
Económicos y Comerciales  
Ministerio de Relaciones Exteriores  
Montevideo

Adjunto Carlos GIANELLI  
Secretario del Servicio Exterior  
Ministerio de Relaciones Exteriores  
Montevideo

Adjunto Alfredo BAYSSE  
Representación Permanente de la  
República ante la ALALC  
Montevideo

Adjunto Luis PLOUVIER  
Secretaría de Planeamiento, Coordinación  
y Difusión (SEPLACODI)  
Montevideo

Adjunto José C. REY  
Secretaría de Planeamiento, Coordinación  
y Difusión (SEPLACODI)  
Montevideo

Adjunto Rosario MEDERO  
Secretaría de Planeamiento, Coordinación  
y Difusión (SEPLACODI)  
Montevideo

Adjunto Ernesto RUBIO  
Secretaría de Planeamiento, Coordinación  
y Difusión (SEPLACODI)  
Montevideo

Adjunto Julio FITIPALDO  
Asesor Contador  
Ministerio de Economía y Finanzas  
Montevideo

Adjunto Gabriel ALONSO  
Asesor Contador  
Ministerio de Economía y Finanzas  
Montevideo

Adjunto Carmen SCOSERIA  
Asesor  
Ministerio de Economía y Finanzas  
Montevideo

Adjunto Ramiro NUÑEZ  
Asesor  
Ministerio de Economía y Finanzas  
Montevideo

Adjunto Claudio BILLIG  
Asesor  
Ministerio de Economía y Finanzas  
Montevideo

Adjunto Daniel FAGGI  
Decano de la Facultad de Agronomía  
Ministerio de Educación y Cultura  
Montevideo

Adjunto Raúl PECARD  
Director de la Oficina de Coordinación  
con Organismos Internacionales  
Ministerio de Educación y Cultura  
Montevideo

Adjunto Edgardo CARDOZO  
Secretario Docente de la  
Facultad de Agronomía  
Ministerio de Educación y Cultura  
Montevideo

Adjunto Roberto FARIELLO  
Vice Decano de la Facultad de Agronomía y  
Director de la Estación Experimental  
"Bañado de Medina"  
Ministerio de Educación y Cultura  
Montevideo

Adjunto Raúl MARFETAN  
Director de la División Agraria de  
Producción y Logística de la  
Universidad del Trabajo del Uruguay  
Montevideo

Adjunto María Amelia URRETAVIZCAYA  
Oficina de Coordinación del  
Ministerio de Educación y Cultura  
Montevideo

Adjunto Remigio D. GABIN  
Director Nacional de Industria  
del Ministerio de Industria y Energía  
Montevideo



Adjunto Mario MOYA  
Asesor de la Asesoría Técnica-Económica  
del Ministerio de Industria y Energía  
Montevideo

Adjunto Eduardo HEGUY  
Asesor Letrado de la Dirección Nacional  
de Trabajo del Ministerio de Trabajo y  
Seguridad Social  
Montevideo

Adjunto Raquel MACEDO DE SHEPPARD  
Jefe del Departamento de la Mujer y del Menor  
de la Dirección Nacional de Recursos Humanos  
del Ministerio de Trabajo y Seguridad Social  
Montevideo

Adjunto Wilber CRUZ  
Gerente de Primera del Sector Prestaciones  
de Asignaciones Familiares  
Montevideo

Adjunto José Humberto SUAREZ  
Subgerente General de Prestaciones del  
Sector Rural del Banco de Previsión Social  
Montevideo

Adjunto Julio HERNANDEZ EFFINGER  
Subgerente Regional Interior de ASSE  
Ministerio de Trabajo y Seguridad Social  
Montevideo

Adjunto María Delia ZABALA DE BARTORELLI  
Ministerio de Salud Pública  
Montevideo

Adjunto Antonio Gustavo CORREA MORENO  
Inspector Técnico de Crédito Rural del  
Banco de la República Oriental del Uruguay  
Montevideo

Asesor Juan Carlos JORGE  
Instituto Nacional de Colonización  
Ministerio de Agricultura y Pesca  
Montevideo

Asesor Alberto FOSSATTI  
Director de OPYPA  
Ministerio de Agricultura y Pesca  
Montevideo

Asesor Raúl GRILLE  
Ministerio de Agricultura y Pesca  
Montevideo

Asesor Enrique SUPINO  
Ministerio de Agricultura y Pesca  
Montevideo



OBSERVADORES DE ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON ATENDIDOS POR LA  
OFICINA REGIONAL  
OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT SERVICED BY THE REGIONAL OFFICE  
OBSERVATEURS DES ETATS MEMBRES QUI NE SONT PAS DESSERVIS PAR LE  
BUREAU REGIONAL

ALEMANIA, REPUBLICA FEDERAL DE  
GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF  
ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D'

Hubert BEEMELMANS  
Consejero de la Embajada de la República  
Federal de Alemania en Uruguay  
Montevideo

ESPAÑA - SPAIN - ESPAGNE

Jorge DEZCALLAR  
Encargado de Negocios de la  
Embajada de España en Uruguay  
Montevideo

ESTADOS UNIDOS DE AMERICA - UNITED STATES OF AMERICA  
ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Chester Ray BENJAMIN  
Director Adjunto, Personal de Programas  
Internacionales  
Departamento de Agricultura  
Washington

Antonio GAYOSO  
Jefe de División de Planificación,  
Agencia para el Desarrollo Internacional  
Washington

Charles J. O'MARA  
Agregado Agrícola  
Embajada de los Estados Unidos  
Buenos Aires

PAISES BAJOS - NETHERLANDS - PAYS-BAS

R.F. van de VEER  
Director Adjunto del Departamento de  
Agricultura, Ganadería y Pesca  
Curaçao

Elisabeth BRINKMAN  
Agregado Civil Adjunto  
Embajada del Reino de los Países Bajos  
en Uruguay  
Montevideo

SANTA SEDE - HOLY SEE - SAINT-SIEGE

Agostino FERRARI TONIOLO  
Observador Permanente de la Santa Sede  
ante la FAO  
Ciudad del Vaticano

Dionisio Jorge GARMENDIA  
Montevideo

Alberto SAENZ DE SUMARAN  
Montevideo

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS  
REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES  
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

COMISION ECONOMICA PARA AMERICA LATINA  
ECONOMIC COMMISSION FOR LATIN AMERICA  
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE

Aldo Ernesto SOLARI  
Director de Proyecto de Desarrollo  
Social Rural  
Santiago de Chile

René ORTUÑO  
Director de la Oficina de Montevideo  
Montevideo

PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL MEDIO AMBIENTE  
UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

Jaime URTUBIA  
Representante Regional Adjunto  
México

ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO INDUSTRIAL  
UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION  
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Roberto MARTINEZ ORDOÑEZ  
Asesor Principal en Desarrollo  
Industrial ONUDI/PNUD  
Montevideo

FONDO DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA INFANCIA  
UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND  
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

Rolando CHATEAUNEUF  
Experto en Políticas Económicas  
Santiago de Chile

PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO  
UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Gabriel VALDES  
Administrador Auxiliar y Director  
Dirección Regional para América Latina  
Nueva York

Luis María GOMEZ  
Jefe, División de Programas Nacionales  
Dirección Regional para América Latina  
Nueva York

Jorge A. CAPRIATA  
Oficial de Enlace del PNUD con CEPAL/ILPES  
Santiago de Chile

Pierre DEN BAAS  
Representante Residente del Programa de las  
Naciones Unidas para el Desarrollo en la  
República Oriental del Uruguay  
Montevideo

PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS  
WORLD FOOD PROGRAMME  
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

W.N. FRALEIGH  
Deputy Director  
Division of External Relations and  
General Services  
Rome

Carlo María BUONACCORSI  
Asunción

CONSEJO MUNDIAL DE LA ALIMENTACION  
WORLD FOOD COUNCIL  
CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION

Arturo Luis GOETZ  
Consejo Mundial de la Alimentación  
Roma

ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL TRABAJO  
INTERNATIONAL LABOUR OFFICE  
BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Juan Alfredo MALO CORDERO  
Consejero Regional Desarrollo Rural  
de la OIT  
Lima

María Angélica DUCCI DE SANTA CRUZ  
Experta de Cinterfor OIT  
Montevideo

ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA EDUCACION, LA CIENCIA  
Y LA CULTURA  
UNITED NATIONS ORGANIZATION FOR EDUCATION, SCIENCE AND CULTURE  
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Gustavo MALEK SZANA  
Director y Representante de la Unesco en la  
República Oriental del Uruguay  
Director de la Oficina de Ciencias de  
América Latina  
Montevideo

Alfredo PINILLA VELASCO  
Ingeniero  
Especialista de Programas  
Ciencias Ambientales  
Montevideo

ORGANIZACION MUNDIAL DE LA SALUD  
WORLD HEALTH ORGANIZATION  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Luis Horacio VERA OCAMPO  
Representante de la Oficina Sanitaria  
Panamericana (OMS) de las Naciones Unidas  
en el Uruguay  
Montevideo

BANCO MUNDIAL  
WORLD BANK  
BANQUE MONDIALE

Canchi Gotur RAMASUBBU  
Jefe de División del Banco Mundial  
Washington, D.C.

FONDO INTERNACIONAL PARA EL DESARROLLO AGRICOLA  
INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT  
FONDS INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Philip BIRNBAUM  
Vice-President  
Rome

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES  
OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS  
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

ASOCIACION LATINOAMERICANA DE LIBRE COMERCIO  
LATIN AMERICAN FREE TRADE ASSOCIATION  
ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DE LIBRE ECHANGE

Raúl LEMA PELAEZ  
Embajador, Presidente del Comité  
Ejecutivo Permanente  
Montevideo

Daniel MESA BERNAL  
Secretario Ejecutivo a.i. del  
Comité Ejecutivo Permanente  
Montevideo

Ernesto MEZA MASCAYANO  
Director del Departamento de  
Asuntos Agropecuarios de ALALC  
Montevideo

Hugo MEDINA  
Departamento de Asuntos  
Agropecuarios de ALALC  
Montevideo

BANCO INTERAMERICANO DE DESARROLLO  
INTER-AMERICAN DEVELOPMENT BANK  
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

Eduardo BARROS  
Representante del BID en Uruguay  
Montevideo

Arlindo Emilio ALVES MIRANDA  
Especialista Sector Agrícola  
Montevideo

Jaime FRADE  
Asistente de Integración  
Representación del BID en Uruguay  
Montevideo

COMITE INTERGUBERNAMENTAL PARA LAS MIGRACIONES EUROPEAS  
INTERGOVERNMENTAL COMMITTEE FOR EUROPEAN MIGRATION  
COMITE INTERGOUVERNEMENTAL POUR LES MIGRATIONS EUROPEENNES

M. Guillermo CRUZ DUQUE  
Representante del CIME en Uruguay  
Montevideo

INSTITUTO INTERAMERICANO DE CIENCIAS AGRICOLAS  
INTER-AMERICAN INSTITUTE OF AGRICULTURAL SCIENCES  
INSTITUT INTERAMERICAIN DES SCIENCES AGRICOLES

José Emilio ARAUJO  
Director General del IICA  
San José

Enrique BLAIR  
Sub-Director General de Coordinación  
Externa del IICA  
San José

Leopoldo SANDOVAL VILLEDA  
Coordinador del CIRA-IICA  
de Costa Rica  
San José

Emilio MONTERO BAEZA  
Director de la Oficina del IICA en Uruguay  
Montevideo

María ETCHEGARAY  
Oficial de Prensa IICA  
Buenos Aires

INSTITUTO INTERAMERICANO DE ESTADISTICA  
INTER-AMERICAN STATISTICAL INSTITUTE  
INSTITUT INTERAMERICAIN DE STATISTIQUE

Darío CAL ETCHEVERRY  
Director de Investigaciones  
Económicas Agropecuarias  
Montevideo

INSTITUTO INTERAMERICANO DEL NIÑO  
INTER-AMERICAN CHILDREN'S INSTITUTE  
INSTITUT INTERAMERICAIN DE L'ENFANCE

Rafael SAJON  
Director General  
Montevideo

Ubaldo CALVENTO SOLARI  
Jefe de Estudios Jurídicos y Sociales  
Instituto Interamericano del Niño  
Montevideo

JUNTA DEL ACUERDO DE CARTAGENA  
BOARD OF THE CARTAGENA AGREEMENT  
CONSEIL DE L'ACCORD DE CARTAGENE

Jaime RODRIGUEZ CAMACHO  
Jefe Departamento Desarrollo Agropecuario  
Lima



ORGANIZACION DE ESTADOS AMERICANOS  
ORGANIZATION OF AMERICAN STATES  
ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS

Gastón URRIOLAGOITIA V.  
Director de la Oficina de la  
Secretaría General de la OEA en Uruguay  
Montevideo

Francisco PEREIRA  
Sociólogo Rural  
Asunción

SISTEMA ECONOMICO LATINOAMERICANO  
LATIN AMERICAN ECONOMIC SYSTEM  
SYSTEME ECONOMIQUE LATINO-AMERICAIN

Augusto BERMUDEZ  
Director Programación  
Caracas

Flamarión FERREIRA  
Director de Unidad Cooperación  
Agropecuaria y Alimentación  
Caracas

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES  
OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS  
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

CONSEJO INTERAMERICANO DE COMERCIO Y PRODUCCIÓN  
INTER-AMERICAN COUNCIL OF COMMERCE AND PRODUCTION  
CONSEIL INTERAMERICAIN DU COMMERCE ET DE LA PRODUCTION

Bernardo SUPFRVIELLE  
Presidente de la Sección Uruguaya del  
Consejo Interamericano de Comercio y  
Producción  
Montevideo

Jorge PEIRANO BASSO  
Secretario Sección Uruguaya  
Consejo Interamericano de Comercio y  
Producción  
Montevideo

CENTRAL LATINOAMERICANA DE TRABAJADORES  
LATIN AMERICAN CENTRE OF WORKERS  
CENTRE LATINO-AMERICAIN DE LA MAIN-D'OEUVRE

Antonio ZANGRANDO  
Miembro del Comité Ejecutivo  
Clatran y Miembro del Comité  
Ejecutivo de ASU CLAT  
Montevideo

Arles Leda CARUSO LARRAINCI  
Directora del Instituto Nacional de  
Institutos Sociales  
CLAT  
Montevideo

Miguel José GAZZERA  
Secretario Ejecutivo de CLAT  
Buenos Aires

FEDERACION INTERNACIONAL DE PRODUCTORES AGRICOLAS  
INTERNATIONAL FEDERATION OF AGRICULTURE PRODUCERS  
FEDERATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Carlos GOMEZ ALZAGA  
Secretario de la Sociedad Rural Argentina  
Buenos Aires

ORGANIZACION REGIONAL INTERAMERICANA DE TRABAJADORES  
INTER-AMERICAN REGIONAL ORGANIZATION OF WORKERS  
ORGANISATION REGIONALE INTERAMERICAINE DES TRAVAILLEURS

Julio ETCHEVERRY ESPINOLA  
Representante de ORIT en el Uruguay  
Montevideo

Roberto Walter BORRAZAS  
Organización Regional Interamericana  
de Trabajadores (ORIT)  
Montevideo

Oscar Ramón DE CAMILLI  
Organización Regional Interamericana  
de Trabajadores (ORIT)  
Montevideo

José Antonio BRACCINI  
Asesor de ORIT  
Montevideo

Angel Raúl REYES  
Representante de la ORIT en Uruguay  
Montevideo

UNION INTERNACIONAL DE ASOCIACIONES DE TRABAJADORES DE ALIMENTOS  
Y RAMOS AFINES  
INTERNATIONAL UNION OF FOOD AND ALLIED WORKERS' ASSOCIATIONS  
UNION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES  
ET DES BRANCHES CONNEXES

Enildo IGLESIAS  
Secretario Regional  
Unión Internacional de Trabajadores de la  
Alimentación y Afines  
Montevideo

Medulio GIORELLO  
Secretario Regional Adjunto  
Montevideo

OFICINA PERMANENTE INTERNACIONAL DE LA CARNE (OPIC)  
INTERNATIONAL MEAT OFFICE  
BUREAU PERMANENT INTERNATIONAL DE LA VIANDE

José María ALORI  
Delegado Regional para  
América del Sur de OPIC  
Montevideo

Alberto de las CARRERAS  
Vice-Presidente de OPIC  
Buenos Aires

Walter ROMAY  
Vice Presidente de OPIC  
Montevideo

Roberto CARISIMO  
Consejero de la OPIC  
Asociación Rural del Paraguay  
Asunción

María Cristina ISOLABELLA  
Secretaria de la Delegación  
Regional de OPIC  
Montevideo

SECRETARIA DE LA CONFERENCIA - CONFERENCE SECRETARIAT  
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Secretario  
Secretary  
Secrétaire

Carlos WIRTH

Oficial de Asuntos de la Conferencia  
Conference Affairs Officer  
Chargé de la Conférence

Bernard LINLEY

Oficial de Informes  
Reports Officer  
Chargé des rapports

Constantino TAPIAS

Asistente Administrativa  
Administrative Assistant  
Assistante administrative

M. Luisa MOCOAIN

Documentos de la Conferencia  
Conference Documents  
Documents de la Conférence

M. Teresa LOPEZ VALLARINO

Intérpretes  
Interpreters  
Interprètes

M. AZCARATE DE LOZOYA  
M. BARNABE  
R. BOERO  
M. de LANDA  
M.T. ESCOBAR-BUDGE  
R. JAMES  
F. PIRAUD  
A. RANDLE  
J. SHANUKLIKOFF

Traductores  
Translators  
Traducteurs

Valerie BARKER  
Antoinette BIBOLINI  
Claude LA FRANCE  
Jean MARECHAL  
J. SANZ PINILLA

Secretarias  
Secretaries  
Secrétaires

Ingrid HALEBY  
Mónica HALES  
Cecilia HIDALGO  
Costanza IANNICELLI  
Jacqueline JABES-ALTARAS  
Militza MARINKOVIC  
M. Angélica NAVARRO  
Andrée PLIER  
Lilian TRISTAIN  
Soledad VERGARA

FUNCIONARIOS DE LA FAO - FAO STAFF  
FONCTIONNAIRES DE LA FAO

Edouard SAOUMA

Director-General

Pedro MORAL LOPEZ

Subdirector General, Representante  
Regional para América Latina

Juan Felipe YRIART

Assistant Director-General  
Development Department

Hernán SANTA CRUZ

Representante Especial del Director  
General para la Conferencia Mundial  
de Reforma Agraria y Desarrollo Rural

John C. ABBOTT

Chief, Marketing and Credit Service,  
Agricultural Services Division

Antonio J. BOTELHO-NEIA

Representante Regional Adjunto  
para América Latina

Oscar BRAUER

Director, Plant Production and  
Protection Division

Claudio FORNARI

Oficial Regional de Información

Fernando FUENZALIDA

Economista Principal Regional y Jefe  
de la Unidad de Planificación y  
Programación

Enrique GONZALEZ-REGUEIRA

Oficial Regional de Información

Louis HUGUET	Director, Forest Resources Division and Chairman, Interdepartmental Working Group on Natural Resources and Human Environment
Petezval LEMOS	Chief, Regional Bureau for Latin America, Development Department
Luis LOPEZ-CORDOVEZ	Director, División Agrícola Conjunta CEPAL/FAO
Carlos S. MONTAÑES	Oficial Regional en Tenencia de la Tierra y Reforma Agraria
Antonio PEREZ	Senior Economist, Latin American Group, Policy Analysis Division
Franz J. PERITZ	Oficial Regional de Producción y Sanidad Animal
Alexander G. ROCHE	Principal Legal Officer
Rigoberto SANDOVAL	Technical Officer, World Conference on Agrarian Reform and Rural Development
Enrique TORREJON	Oficial a Cargo, Representación de FAO en Uruguay
Enriqueta VILLEGAS	Oficial Regional de Información





